À onze jours du scrutin

Le développement local s'invite dans la bataille électorale P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION — Lundi 16 novembre 2026 / N° 1467 / PRIX 20 DA



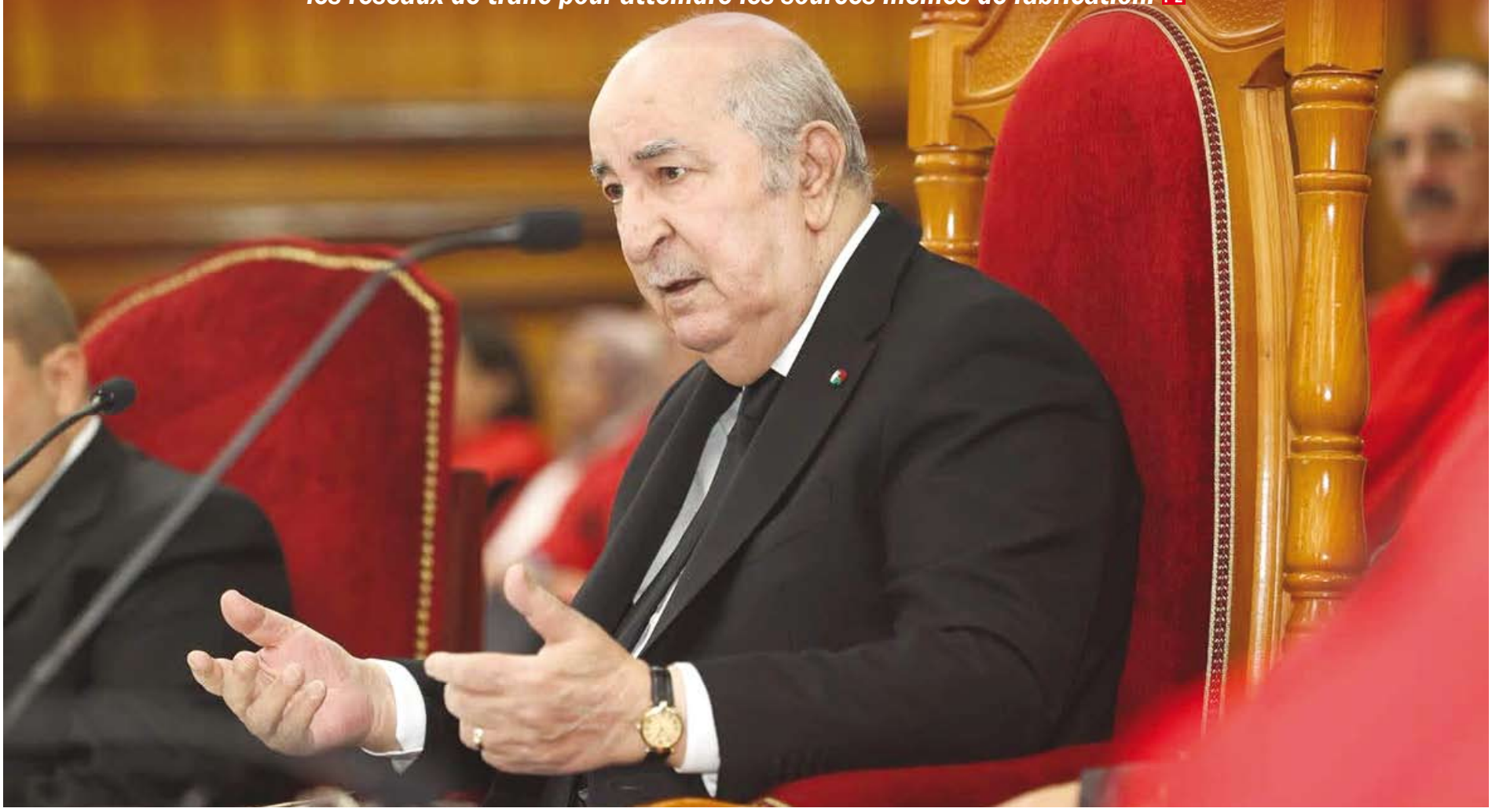
À partir de 3,869 millions de dinars

Fiat Algérie lance une série limitée du Doblò Panorama P 3

Le président Tebboune met en garde les réseaux de drogue :

« NOUS POURRIONS ÊTRE AMENÉS À CIBLER LA SOURCE DE FABRICATION »

Qualifiant les tentatives d'inonder l'Algérie de stupéfiants de véritable guerre, Abdelmadjid Tebboune prévient que la riposte pourrait dépasser la lutte contre les réseaux de trafic pour atteindre les sources mêmes de fabrication. P2



Une résolution soutenue par 151 pays à l'ONU

RABAT ET ABOU DHABI CHOISISSENT LEUR CAMP P 4



Les Verts passent difficilement l'obstacle togolais

HEMDANI FACE À SON PREMIER VÉRITABLE TEST P 12

38e anniversaire de la proclamation de l'État de Palestine

ALGER, BERCEAU D'UNE INDÉPENDANCE INACHEVÉE

Depuis Alger, le 15 novembre 1988, le peuple palestinien avait affirmé son droit à un État indépendant. Trente-huit ans après, cette déclaration historique conserve toute sa portée dans un contexte marqué par la poursuite de la lutte nationale. P4



PLF 2027 à l'APN
Vote sur les grandes orientations budgétaires de l'État

Le projet de loi de finances (PLF) 2027 sera soumis aujourd'hui au vote des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'issue de plusieurs jours de débats et de l'examen des propositions d'amendement. Le texte prévoit des recettes budgétaires de 9 251,1 milliards de dinars et des dépenses de 17 882,6 milliards de dinars en crédits de paiement (CP), contre 17 251,6 milliards de dinars en autorisations d'engagement (AE). Le cadrage macroéconomique du projet repose sur un prix de référence fiscal du baril de pétrole fixé à 60 dollars et un prix de marché de 70 dollars. Le taux de change prévisionnel est établi à 131 dinars pour un dollar, tandis que l'inflation est projetée à 4 %. La croissance économique devrait atteindre 4,2 % en 2027, avec une progression de 5 % du produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures. Les recettes budgétaires devraient progresser de 7,4 % par rapport aux prévisions de clôture de l'exercice 2026. La fiscalité des hydrocarbures est estimée à 2 652,3 milliards de dinars, tandis que les recettes hors fiscalité pétrolière devraient atteindre 6 598,8 milliards de dinars, en hausse de 11,6 %. Cette évolution repose notamment sur l'amélioration du recouvrement, la modernisation de l'administration fiscale et l'élargissement de l'assiette fiscale. S'agissant des dépenses, les transferts sont évalués à 6 180,5 milliards de dinars, les dépenses de personnel à 4 578,4 milliards de dinars et les dépenses d'investissement à 3 725,1 milliards de dinars. Les dépenses de fonctionnement des services sont, quant à elles, estimées à 479,3 milliards de dinars, les charges de la dette publique à 838 milliards de dinars et les dépenses imprévues à 2 060 milliards de dinars. Le PLF 2027 prévoit également plusieurs dispositions visant à soutenir l'investissement productif et à renforcer la diversification de l'économie. Parmi celles-ci figure la réorganisation du cadre institutionnel de l'investissement autour de trois organes : l'Agence nationale de promotion de l'investissement (ANPI), le Conseil national de l'investissement et le Guichet unique de l'investissement. Le texte prévoit, par ailleurs, de porter de deux à cinq ans la durée des exonérations de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et de l'impôt sur le revenu global (IRG) accordées aux entreprises disposant du label « incubateur ». Ces entreprises pourront également bénéficier d'un taux réduit de 5 % des droits de douane sur les équipements importés nécessaires à la réalisation de leurs investissements. D'autres mesures concernent le relèvement de 5 à 10 % du plafond de déductibilité des dépenses engagées par les entreprises dans les investissements liés au développement de l'hydrogène vert, au boisement et au reboisement des forêts, ainsi qu'aux projets de production et de valorisation des énergies renouvelables. Sur le plan douanier, le texte prévoit également la possibilité d'accorder le statut d'exportateur agréé aux opérateurs économiques réalisant des exportations régulières dans le cadre des accords commerciaux internationaux conclus par l'Algérie.

M. Z.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE MET EN GARDE LES RÉSEAUX DE DROGUE :
« Nous pourrions être amenés à cibler la source de fabrication »

Qualifiant l'inondation du pays par les stupéfiants de « véritable guerre », Abdelmadjid Tebboune prévient que l'Algérie pourrait aller jusqu'à agir contre les sources de fabrication de ces substances.



Président, hier, à la Cour suprême, la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, le président de la République et président du Conseil supérieur de la magistrature a adopté un ton résolument offensif pour dénoncer aussi bien le trafic de drogue que la corruption et les pratiques mafieuses. De fait, allant crescendo dans son discours, Abdelmadjid Tebboune a d'abord fustigé les pratiques mafieuses, martelant qu'« il n'y a pas de place en Algérie pour les pratiques qui prévalaient à l'époque de la Issaba, comme le mépris de la loi et le recours à une influence illusoire », a tonné le président. Dans cette même veine, et tout en rendant hommage aux magistrates et aux magistrats « chargés de faire appliquer la loi avec une conscience vive et dans l'honneur de leur profession », comme il l'a fait observer, le chef de l'État n'a pas manqué d'exhorter ces derniers à faire face à la corruption, à l'enrichissement illégal et aux pratiques qui portent atteinte aux conditions de vie des Algériens. Il leur a, dans le même temps, assuré que leur protection était « garantie par leur statut ». Toujours sur ce volet, le président de la République a préconisé l'adoption de lois plus strictes contre les pratiques qui affectent les citoyens, soulignant que « chaque ouverture économique voit apparaître des réseaux qui cherchent à tirer profit des transformations ». Une allusion aux pénuries provoquées et aux pratiques occultes qui nuisent aux conditions de vie des citoyens. Il a, de ce fait, appelé la justice à agir face à une situation où « la majorité intègre souffre devant une minorité corrompue ». Changeant de braquet, le président de la République s'est ensuite attaqué au fléau national que constitue le trafic de drogue. Il a estimé que l'inondation du pays par les stupéfiants représentait « une véritable guerre » menée contre la population et la jeunesse, laissant entendre qu'aux grands maux devaient répondre les grands remèdes. La mise en garde qui a suivi a été sans équivoque, mêlant menace et avertissement sévère. « La possibilité d'agir à la source de la production de ces stupéfiants, dans le cadre du droit à la légitime défense », reste de mise, a-t-il prévenu. Le chef de l'État a conclu son intervention par une déclaration particulièrement ferme, affirmant : « Nous savons qu'ils nous combattent en s'attaquant au pouvoir d'achat des citoyens, en provoquant des pénuries artificielles et en ciblant notre jeunesse par la drogue. Lorsque la situation est devenue intenable, nous avons décidé d'ouvrir la prison de Tanezrouft et de rétablir la peine capitale », a-t-il rappelé. « Si ces pratiques ne cessent pas, nous serons contraints de trouver d'autres méthodes, et leurs auteurs ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes », a averti le chef de l'État.

N. B.

À ONZE JOURS DU SCRUTIN
Le développement local s'invite dans la bataille électorale

PAR BOUALEM B.

Au onzième jour de la campagne électorale, les partis politiques et les listes indépendantes ont placé le développement local, la gestion des communes et la participation citoyenne au centre de leurs meetings. Ils s'efforcent ainsi de convaincre les électeurs que les élections des assemblées populaires communales et de wilaya, prévues le 28 novembre, ne se résument pas à un simple renouvellement des élus. Ce scrutin engage, en effet, la capacité des communes et des wilayas à créer de la richesse, à préserver les ressources, à être à l'écoute des citoyens et à transformer les promesses en projets concrets. La deuxième semaine de campagne est marquée par une nette intensification des rassemblements de proximité, des visites de quartiers et des rencontres avec les habitants. Les formations politiques cherchent désormais à dépasser les grands discours pour présenter des programmes susceptibles de répondre aux besoins concrets des communes et des wilayas, notamment en matière d'emploi, de services publics, d'investissement et de gestion des ressources locales. À Sidi Bel Abbès, le président du Parti Voix du Peuple, Lamine Osmani, a défendu une gestion communale fondée sur la diversification des sources de financement. Selon lui, les communes doivent valoriser leurs ressources propres, encourager l'investissement, développer des partenariats avec le tissu économique et concevoir des projets adaptés aux réalités agricoles, industrielles ou touristiques de chaque région. Son message rejoint une préoccupation largement partagée par les citoyens. Une commune ne peut se contenter d'attendre les dotations de l'État si elle veut financer ses équipements, soutenir l'emploi local et améliorer le cadre de vie de ses habitants. La numérisation, une meilleure exploitation des ressources disponibles et la conception de projets tenant compte des spécificités de chaque territoire apparaissent ainsi comme des leviers essentiels pour renforcer l'autonomie financière des collectivités. Lamine Osmani a également appelé les candidats à renforcer le travail de proximité, à être à l'écoute des préoccupations des habitants et à orienter les budgets vers des projets d'intérêt public. Il a, dans ce sens, lié la crédibilité des élus à leur présence sur le terrain et à leur capacité à honorer leurs engagements une fois élus. À Guelma, le membre du bureau national du Front El-Moustakbal, Hadj Belghaouti, a présenté le scrutin du 28 novembre comme une occasion de promouvoir un développement local performant. Il a estimé que les futurs élus devaient faire preuve d'initiative, élargir les perspectives d'investissement local et assurer une gestion rigoureuse, tout en demeurant attentifs aux attentes des citoyens. Pour le représentant du Front El-Moustakbal, le développement ne saurait être imposé d'en haut. Il repose sur une communication permanente avec les habitants, considérés comme des partenaires à part entière et une force de proposition susceptible de contribuer au choix des projets les plus utiles. Il a également appelé les électeurs à participer massivement au scrutin et à porter leur choix sur des candidats capables de renforcer la cohésion entre les citoyens et leurs représentants. Toujours dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, la présidente de Tajamoue Amel El Djazaïr, Fatima Zohra Zerouati, a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessité de promouvoir un développement équilibré. Elle a plaidé pour une meilleure prise en compte des spécificités géographiques et économiques de chaque région, afin d'éviter que les projets et les services publics ne restent concentrés dans les chefs-lieux des communes. Son intervention renvoie à une problématique sensible dans plusieurs régions du pays, où l'éloignement des équipements publics, le déficit d'infrastructures et le manque d'opportunités économiques alimentent le sentiment d'abandon. Fatima Zohra Zerouati a ainsi proposé d'associer les citoyens, les jeunes et les compétences locales à la définition des priorités, au diagnostic des besoins, à la hiérarchisation des projets et à l'évaluation des résultats obtenus. Elle a également insisté sur l'importance de la confiance entre les habitants et leurs élus. Celle-ci se construit, selon elle, à travers le sens des responsabilités, le respect des engagements et la concrétisation effective des promesses sur le terrain. À El Tarf, le président de Jil Jadid, Lakhdar Amokrane, a, de son côté, placé le rétablissement de la confiance entre les citoyens et les institutions au centre de son discours. Lors d'un rassemblement à Bouteldja, il a estimé que cette confiance passait par l'implication des habitants dans la prise de décision, le suivi des projets et l'évaluation de l'action des élus locaux. Lakhdar Amokrane a présenté le citoyen comme un partenaire permanent, appelé à participer à la définition des priorités, à la proposition de projets et au contrôle de leur mise en œuvre. Il a également souligné le rôle des collectivités locales dans la création de richesse, la valorisation des ressources, l'accompagnement des investisseurs et le soutien aux porteurs de projets. Cette approche s'inscrit dans une tendance observée depuis le début de la campagne, marquée par des appels récurrents à la consécration d'une démocratie participative à l'échelle locale, à la justice sociale et à la mise en place de conseils élus davantage à l'écoute des préoccupations quotidiennes des citoyens. La campagne entre désormais dans une phase où les électeurs attendront moins de formules générales que des réponses précises sur des questions aussi essentielles que l'eau, l'emploi, les transports, la santé de proximité, l'aménagement urbain, l'agriculture et l'accès aux services publics. Les quelque 27 000 rassemblements de quartier organisés durant la première semaine témoignent de l'ampleur de la mobilisation électorale. Les derniers jours de la campagne seront ainsi déterminants pour les candidats engagés dans cette compétition, qui se déroule, faut-il le souligner, dans une ambiance bon enfant. ■

L'EXPRESS
Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz
«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

DE NOUVEAUX HORIZONS ÉCONOMIQUES

Alger et Rome voient grand avec le Plan Mattei

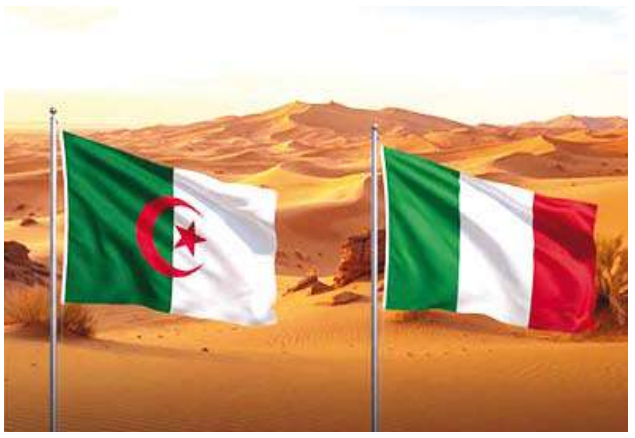
Les nouveaux axes de coopération entre l'Algérie et l'Italie, prévus dans le cadre du Plan Mattei, ont été au centre du forum international « La Méthode Mattei 2026 », organisé les 12 et 13 novembre à Rome, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Mohamed Khelifi. Ce dernier a mis en avant les perspectives de partenariat bilatéral à travers de nouveaux projets dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et des technologies, notamment l'hydrogène vert, l'interconnexion électrique et l'agriculture. Il a également insisté sur l'importance des investissements productifs et du transfert de technologies.

PAR MAHREZ Z.

Les échanges ont également porté sur les possibilités de coopération entre Sonatrach et des opérateurs internationaux, notamment dans les domaines de la maintenance industrielle et des biocarburants, selon le compte rendu de l'agence de presse italienne Agenzia Nova. Intervenant lors de cette rencontre organisée par la Fondation pour le développement socio-économique Enrico Mattei (SED), Mohamed Khelifi a d'abord rappelé le rôle historique d'Enrico Mattei dans le renforcement des relations entre l'Algérie et l'Italie, notamment son soutien aux aspirations du peuple algérien à disposer de ses ressources naturelles et à définir son propre avenir économique. Cette relation constitue, selon lui, une référence pour une coopération fondée sur « la solidarité, le respect mutuel et les intérêts partagés ». L'ambassadeur a également rappelé que l'Algérie avait accueilli favorablement le Plan Mattei dès son lancement. Il a évoqué, à ce titre, l'engagement exprimé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du deuxième sommet Italie-Afrique, tenu à Addis-Abeba en février dernier, en faveur d'une coopération « plus ambitieuse, inclusive et efficace ». Le Plan Mattei « doit se traduire par des bénéfices économiques et sociaux tangibles », a souligné Mohamed Khelifi, qui a mis en avant la volonté d'élargir la coopération entre les deux pays au-delà des échanges traditionnels de gaz naturel. Il a notamment cité le corridor SoutH2, destiné à acheminer de l'hydrogène vert depuis l'Afrique du Nord vers les marchés européens, via la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. Il a également évoqué le projet d'interconnexion électrique entre les deux rives de la Méditerranée, qui prévoit une liaison sous-marine pour le transport de l'électricité.

Agro-industrie à Timimoun

L'agriculture figure également parmi les axes de coopération développés dans le cadre du Plan Mattei, a indiqué Mohamed Khelifi, en citant le projet agro-industriel porté par le groupe italien BF International dans la région de Timimoun, sur une superficie de 36 000 hectares. Mobilisant un investissement d'environ 420 millions d'euros, cette initiative prévoit la production de céréales et de légumineuses, ainsi que le développement d'une filière intégrée de transformation alimentaire, notamment pour la fabrication de pâtes. Le diplomate a, par ailleurs, évoqué le projet de Centre d'excellence Enrico Mattei à Sidi Bel Abbès, dans l'ouest du pays. Cette structure, destinée à la formation, à la recherche et à l'innovation dans le domaine agricole, devrait également accueillir des étudiants et des professionnels d'autres pays africains, dans le cadre d'une coopération axée sur le renforcement des compétences et le transfert de savoir-faire. Du côté italien, Fabrizio Lobasso, représentant le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a insisté sur la nécessité de traduire le dialogue politique en projets concrets, tout en appelant les entreprises italiennes à tenir compte des priorités de leurs partenaires africains. Les perspectives de coopération industrielle entre l'Algérie et l'Italie ont également été abordées lors des sessions consacrées à la sécurité énergétique et à la transition industrielle. La société Somiz, filiale du groupe Sonatrach spécialisée dans la maintenance industrielle, ambitionne notamment d'intégrer le réseau de fournisseurs de la raffinerie d'Augusta, en Sicile, exploitée par la filiale de Sonatrach, Raffineria Italiana (SRI). C'est ce qu'a indiqué son PDG, Yazid Kemmoum. Le responsable a présenté la stratégie d'internationalisation de l'entreprise, créée en 1991 et spécialisée dans les services de maintenance, l'ingénierie et la modernisation des installations industrielles. Somiz dispose, a-t-il souligné, de compétences dans les domaines de la mécanique, de l'électricité et de l'instrumentation, ainsi que dans les projets d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC). La stratégie de l'entreprise à l'horizon 2030 vise à en faire un opérateur industriel intégré, capable de proposer des prestations d'ingénierie, de réalisation et de maintenance, en s'appuyant sur des partenariats avec des entreprises nationales et étrangères, selon les éléments présentés lors du forum et rapportés par l'agence de presse italienne. Les échanges ont également porté sur les perspectives de développement des biocarburants. Dans ce cadre, le groupe américain Cargill a présenté les possibilités de mise en place de nouvelles chaînes d'approvisionnement entre l'Afrique et l'Europe, notamment autour des huiles alimentaires usagées et des résidus issus des activités agricoles. Parmi les pistes évoquées figure une éventuelle coopération avec Sonatrach pour l'approvisionnement en huiles alimentaires usagées destinées au coprocessing. Ce procédé consiste à utiliser des matières premières d'origine biologique en complément des matières fossiles dans les installations de raffinage. Une autre possibilité de coopération a été évoquée dans le domaine du bio-bunkering, qui consiste à fournir des biocarburants aux navires dans les ports. Les discussions ont, par ailleurs, abordé la place du gaz naturel dans la transition énergétique du bassin méditerranéen, notamment en tant qu'alternative au charbon et aux fiouls lourds dans certains procédés industriels. Les participants ont également examiné la possibilité de développer, à proximité des zones d'extraction du minerai de fer en Afrique, des unités de réduction directe alimentées au gaz naturel, avec une intégration éventuelle de l'hydrogène à faibles émissions à terme. L'objectif est de favoriser la transformation locale des matières premières et de promouvoir l'exportation de produits sidérurgiques intermédiaires plutôt que celle du minerai brut. ■



À PARTIR DE 3,869 MILLIONS DE DINARS

Fiat Algérie lance une série limitée du Doblò Panorama

En attendant le lancement de la Grande Panda, dont la production à l'usine de Tafraoui se fait toujours attendre, Fiat Algérie enrichit sa gamme avec une nouvelle déclinaison du Doblò Panorama. Baptisée « Street », cette édition limitée est proposée à partir de 3,869 millions de dinars, a annoncé hier Fiat El Djazaïr. Produite à l'usine de Tafraoui, cette nouvelle version a été conçue pour répondre aux attentes des familles algériennes. Elle vient compléter les finitions Cult et Club, déjà disponibles sur le marché, avec une présentation extérieure revisitée et une dotation enrichie en matière de confort, de technologie et de sécurité. Le Doblò Panorama Street affiche notamment une teinte « Cinema Black », un spoiler arrière et un badge spécifique apposé sur le hayon. Il se distingue également par ses jantes en alliage de 16 ou 17 pouces, ses poignées de portes noir brillant, ses barres de toit et ses vitres arrière surteintées. À bord, le véhicule dispose d'un combiné d'instrumentation numérique de 10 pouces et d'un écran tactile FIAT TOUCH Plus Full HD de même dimension. La dotation comprend également une caméra de recul, un radar de stationnement arrière, des projecteurs FIAT EcoLED, des antibrouillards avant ainsi que la Magic Window. Sur le volet sécuritaire, Fiat El Djazaïr annonce des airbags frontaux et latéraux, un système de surveillance de la pression des pneumatiques (TPMS), le verrouillage centralisé, une roue de secours et une protection métallique sous le moteur. Cette nouvelle édition limitée ne concerne pas les nouvelles commandes ouvertes au grand public. Fiat Algérie précise qu'elle est destinée aux clients déjà inscrits pour l'acquisition du Doblò Panorama. Le traitement des dossiers se poursuivra selon leur ordre chronologique. Les distributeurs agréés prendront ainsi contact avec les clients concernés afin de leur proposer, en fonction des disponibilités, l'une des trois versions : Cult, Club ou Street. ■

Éditorial l'EXPRESS

ANTALYA, LE TEMPS DES DÉCISIONS

PAR MAHDI B.

La COP31, qui se tient à Antalya, en Turquie, du 9 au 20 novembre, est appelée à déboucher sur des résolutions fortes face aux immenses défis climatiques auxquels l'humanité est confrontée. Au-delà des engagements environnementaux, l'enjeu majeur demeure celui du financement des politiques climatiques des pays en développement, qui ne sauraient être contraints de sacrifier leurs ambitions économiques et leurs avancées technologiques au nom d'objectifs écologiques définis, pour une large part, par les pays industrialisés, pourtant responsables d'une part importante des émissions mondiales de gaz à effet de serre. La question de la responsabilité historique des grands pollueurs et de leur contribution effective à l'effort mondial de décarbonation reste ainsi au cœur des débats. Les pays en développement réclament davantage de solidarité financière et de transferts technologiques afin de concilier impératifs climatiques et droit au développement. Dans ce contexte, la COP31 est confrontée à un défi majeur : transformer les engagements internationaux en mesures concrètes, tout en conciliant protection de l'environnement, croissance économique et justice sociale. C'est dans cette perspective que s'inscrit la participation de l'Algérie, dont la délégation est conduite par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Le pays défend une approche fondée sur une transition énergétique progressive, adaptée à ses capacités nationales et tenant compte de ses impératifs de développement. Une démarche que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmée dans son intervention à l'occasion de cette conférence, lue en son nom par le Premier ministre. Le chef de l'État a ainsi rappelé l'engagement de l'Algérie à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à contribuer à l'effort international de lutte contre les changements climatiques. À ce titre, il a souligné que l'Algérie avait soumis sa Contribution déterminée au niveau national (CDN), qui prévoit une réduction inconditionnelle des émissions de 14 % à l'horizon 2035, entièrement financée sur les ressources nationales. Cet objectif pourrait être porté à 31 % sous réserve de bénéficier d'un soutien international adéquat. Le passage d'un objectif de réduction de 14 % à 31 % constitue, selon le chef de l'État, une ambition à la fois réaliste et proportionnée aux capacités nationales, mais qui demeure tributaire de la mobilisation de financements internationaux. Il a, dans ce sens, appelé à davantage de justice et d'équité dans le financement de l'action climatique, rappelant qu'« aucun pays ne peut relever seul le défi climatique ». Sur le plan national, l'Algérie a engagé plusieurs programmes visant à réduire son empreinte carbone et à diversifier son modèle énergétique. Cette stratégie repose notamment sur le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction du torchage du gaz et des émissions de méthane, ainsi que la promotion de solutions alternatives dans les secteurs résidentiel et industriel. Le recours progressif à l'électricité et à l'énergie solaire, notamment dans les régions du Sud, s'inscrit dans cette démarche. Le chef de l'État a notamment annoncé la réalisation, sur financement national, de la première phase d'un programme visant à atteindre une capacité de 15.000 mégawatts en énergies renouvelables à l'horizon 2035. L'Algérie a également adopté une stratégie nationale de développement de l'hydrogène, tout en accordant une attention particulière à l'efficacité énergétique et au développement du transport collectif. Cette orientation s'inscrit dans une vision plus large du développement durable, qui intègre les impératifs environnementaux aux ambitions industrielles et économiques du pays. De la production énergétique à la sidérurgie, en passant par l'industrie du ciment, dont l'Algérie ambitionne de devenir un exportateur net à l'échelle africaine, les politiques publiques tendent à intégrer progressivement les exigences de réduction des émissions et de protection de l'environnement. À Antalya, l'Algérie défend ainsi une transition énergétique qui ne soit ni imposée ni déconnectée des réalités économiques des pays. Elle plaide pour une action climatique équilibrée, fondée sur des engagements concrets, des financements équitables et une coopération internationale effective. Comme l'a réaffirmé le président Tebboune, l'Algérie entend demeurer un partenaire engagé dans cette dynamique et fidèle à ses responsabilités envers les générations futures.

38E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE L'ÉTAT DE PALESTINE

Alger, berceau d'une indépendance inachevée

Le peuple palestinien a commémoré, hier, le 38e anniversaire de la proclamation de l'indépendance de l'État de Palestine, annoncée le 15 novembre 1988 par Yasser Arafat, alors président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), devant le Conseil national palestinien (CNP), réuni à Alger. Cet événement historique constitue une étape majeure dans le parcours de la lutte nationale palestinienne et demeure une référence fondamentale dans la revendication des droits historiques, politiques et nationaux du peuple palestinien.



Prononcée dans la capitale algérienne, la Déclaration d'indépendance a consacré, sur les plans politique et diplomatique, l'aspiration des Palestiniens à l'autodétermination, à la liberté et à la souveraineté. Elle proclamait l'établissement d'un État palestinien sur le territoire national, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale, affirmant ainsi le droit du peuple palestinien à disposer de son propre État et à exercer pleinement sa souveraineté. La déclaration s'appuie sur les droits naturels, historiques et juridiques du peuple palestinien sur sa terre, ainsi que sur les sacrifices consentis par les générations successives dans leur combat pour la liberté. Elle fait également référence aux principes de la légalité internationale et aux résolutions des Nations unies, notamment la résolution 181 de l'Assemblée générale, adoptée en 1947, qui prévoyait le partage de la Palestine sous mandat britannique en deux États, arabe et juif. Dans son préambule, le texte réaffirme l'enracinement historique du peuple palestinien dans sa patrie, la continuité de sa présence sur cette terre et l'indissociabilité de son identité nationale, de son histoire et de son territoire. Il rappelle les conséquences de l'injustice historique subie par les Palestiniens, marquée par la dispersion, la dépossession, l'exil et la privation du droit à l'autodétermination. Il dénonce également l'occupation, les déplacements forcés et les atteintes aux droits nationaux, notamment au droit au retour, à l'indépendance et à la souveraineté. La proclamation de 1988 constitue, par ailleurs, l'aboutissement d'un long processus de lutte nationale, porté par l'Organisation de libération de la Palestine, reconnue comme le représentant légitime du peuple palestinien, et renforcé par la mobilisation populaire, notamment la première Intifada, déclenchée en décembre 1987 dans les territoires palestiniens occupés. Cette dynamique a contribué à replacer la question palestinienne au centre des préoccupations internationales et à renforcer la visibilité des revendications nationales palestiniennes. Au-delà de l'affirmation de l'indépendance, la déclaration définissait les fondements politiques et institutionnels du futur État palestinien. Elle préconisait un système parlementaire et démocratique reposant sur la liberté de pensée, d'association et d'expression, le pluralisme politique, l'égalité des droits, la justice sociale et la non-discrimination. Elle consacrait également la primauté du droit, l'indépendance de la justice et la protection des libertés fondamentales, tout en affirmant l'attachement de la Palestine à son identité arabe, à son héritage culturel et civilisationnel et à la solidarité avec les pays arabes. Sur le plan international, le texte réaffirmait l'adhésion de l'État de Palestine aux principes de la Charte des Nations unies, à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux objectifs du mouvement des pays non alignés. Il présentait la Palestine comme un État attaché à la paix, à la coexistence entre les peuples et au règlement pacifique des conflits, conformément au droit international. Il appelait également la communauté internationale à assumer ses responsabilités en soutenant les aspirations nationales palestiniennes et en contribuant à mettre fin à l'occupation. La déclaration rendait hommage aux martyrs palestiniens et arabes, aux prisonniers, aux blessés, aux réfugiés ainsi qu'aux générations ayant contribué à la lutte nationale. Elle saluait particulièrement le rôle des femmes palestiniennes dans la préservation de l'identité nationale et la continuité de la société. Elle se concluait par un engagement solennel à poursuivre le combat jusqu'à la réalisation des aspirations du peuple palestinien à une patrie libre, dans laquelle il puisse vivre dans la dignité, la liberté et la souveraineté. Trente-huit ans après sa proclamation à Alger, l'indépendance de l'État de Palestine demeure cependant une aspiration dont la concrétisation se heurte à la poursuite de l'occupation israélienne et à l'absence d'un règlement politique garantissant pleinement les droits nationaux palestiniens. La reconnaissance internationale de l'État de Palestine, qui a connu des avancées significatives depuis 1988, n'a pas encore permis l'établissement effectif d'un État souverain disposant de l'ensemble de ses prérogatives sur son territoire. La commémoration de cet anniversaire revêt ainsi une portée particulière, dans un contexte où le peuple palestinien continue de défendre son droit à l'autodétermination, à l'indépendance, au retour des réfugiés et à l'établissement d'un État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale. La Déclaration d'Alger demeure, à cet égard, un texte fondateur de la mémoire politique palestinienne et un symbole durable de la lutte pour la liberté, la souveraineté et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien. **Y. R.**

UNE RÉSOLUTION SOUTENUE PAR 151 PAYS À L'ONU

Rabat et Abou Dhabi choisissent leur camp

PAR NASSIM TERKI

Il fallait oser. Alors que 151 pays ont voté en faveur d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies défendant le droit des Palestiniens et des habitants du Golan syrien occupé à disposer de leurs ressources naturelles, le Maroc et les Émirats arabes unis ont préféré s'abstenir. Le 11 novembre, Rabat et Abou Dhabi ont ainsi refusé de soutenir un texte qui exige d'Israël qu'il mette fin au pillage des richesses des territoires qu'il occupe. Une position qui en dit long sur les choix de deux pays dont le rapprochement avec l'entité sioniste ne se dément pas. Présentée devant la Deuxième Commission de l'Assemblée générale, chargée des questions économiques et financières, la résolution a recueilli 151 voix pour, contre sept et onze abstentions. Les États-Unis et Israël ont voté contre, aux côtés notamment de la Micronésie, de Nauru, des Palaos et du Paraguay. L'Algérie, pour sa part, a voté en faveur du texte, fidèle à ses positions constantes sur la question palestinienne et le droit des peuples à disposer de leurs ressources. Le contraste est d'autant plus saisissant que Mohammed VI préside le Comité Al-Qods de l'Organisation de la coopération islamique et se présente, à travers cette fonction, comme l'un des défenseurs de Jérusalem. Mais lorsqu'il s'agit de soutenir une résolution réaffirmant concrètement les droits des Palestiniens, le royaume choisit de ne pas se prononcer en faveur du texte. Les discours sur la solidarité palestinienne ont décidément leurs limites. Depuis la normalisation avec Israël, en décembre 2020, Rabat a multiplié les signes de rapprochement avec Tel-Aviv, sans que les crimes commis à Ghaza remettent en cause cette coopération. Le roi marocain a même rejoint le Comité de la paix pour Ghaza lancé par Donald Trump. Dans le même temps, le texte initial dénonce l'envoi de soldats marocains dans le cadre de cette initiative, présenté comme une participation à un dispositif qui ne saurait faire oublier la responsabilité du gouvernement israélien dans la tragédie de Ghaza. La présidence du Comité Al-Qods et les engagements affichés en faveur des Palestiniens contrastent ainsi singulièrement avec ces choix politiques. Les Émirats arabes unis, eux, ont fait de leur rapprochement avec Israël un axe majeur de leur politique régionale. Leur rôle ne se limite plus aux échanges commerciaux et aux relations diplomatiques. Leur présence financière et logistique dans plusieurs régions est également mise en cause, tout comme leur contribution à l'ouverture de nouveaux espaces aux intérêts israéliens. Dubai Ports International est notamment cité dans cette stratégie, en facilitant l'accès à des positions économiques et géographiques jugées importantes pour Israël. Le Yémen, la Somalie, l'Éthiopie, le Soudan et la Libye figurent parmi les terrains où se déploient ces jeux d'influence. Des rapprochements et des accords sont également évoqués entre Israël et plusieurs acteurs, dont le Somaliland, l'Éthiopie, le Soudan du Sud, les Forces de soutien rapide au Soudan et les autorités de Benghazi, dirigées par Saddam Haftar. Les rapports des Nations unies cités sur ces dossiers font état d'interventions et de soutiens extérieurs qui contribuent à alimenter les conflits et à en aggraver les conséquences. Quant à la résolution, son contenu ne laisse aucune place à l'ambiguïté. Elle exige qu'Israël mette immédiatement fin à toute exploitation, au pillage, à l'épuisement et à la mise en danger des ressources naturelles des territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, ainsi que du Golan syrien occupé. Elle réaffirme également le droit des Palestiniens à réclamer des réparations et des compensations pour les pertes et les dommages provoqués par l'exploitation et la destruction de leurs ressources. Le texte dénonce par ailleurs les effets de la colonisation et du mur de séparation sur l'environnement, l'agriculture et l'économie locale. Il s'appuie sur l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice rendu en juillet 2024, qui a établi l'illégalité de la présence continue d'Israël dans les territoires palestiniens occupés. En définitive, cette résolution portait sur des droits fondamentaux : celui des Palestiniens et des Syriens du Golan à disposer de leurs terres et de leurs ressources naturelles. Une écrasante majorité des États membres de l'ONU l'a soutenue. Le Maroc et les Émirats arabes unis ont, eux, choisi l'abstention. Un nouveau signal qui révèle le fossé entre les discours de solidarité avec la Palestine et les choix diplomatiques de Rabat et d'Abou Dhabi. ■

Ghaza sous les eaux et les bombes, l'UE hausse le ton

L'Union européenne a exprimé sa « profonde préoccupation » face à la dégradation de la situation humanitaire à Ghaza, aggravée par les inondations et les rigueurs de l'hiver. Elle a appelé à lever immédiatement les restrictions imposées à l'acheminement de l'aide humanitaire, à protéger les civils et les infrastructures sanitaires et à garantir aux agences de l'ONU et aux ONG un accès sans entrave. L'UE a également dénoncé la poursuite des frappes militaires et les pénuries d'abris, de médicaments et d'équipements médicaux, malgré l'annonce du cessez-le-feu un an auparavant.

PHOENICICULTURE

La recherche scientifique et l'industrialisation entrent en jeu

Les instituts de recherche accompagnent activement la filière phœnicicole afin d'élargir ses perspectives d'investissement, déjà immenses. Pour optimiser le rendement et la qualité des dattes, plusieurs centres scientifiques soutiennent le développement de ce secteur stratégique. C'est notamment le cas du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA). En partenariat avec la Station régionale de la protection des végétaux de Biskra, le CRSTRA a conçu un dispositif d'alerte précoce de lutte contre le « Boufaroua » ; un acarien capable de détruire jusqu'à 100 % de la récolte.

PAR MERIEM K

L'enjeu consiste à développer des pratiques durables pour lutter contre le Boufaroua en s'appuyant sur des solutions innovantes, permettant aux producteurs d'engager une lutte ciblée et beaucoup plus efficace, explique à L'Express, Dr. Abdelkrim Rekis, chercheur au CRSTRA. « Le dispositif émet des alertes précoces pour contrer cet acarien avant même son installation. Il fonctionne en détectant les seuils critiques de température et d'humidité propices au favorables à l'apparition du parasite.

L'Institut national de la protection des végétaux (INPV) qui installe ce dispositif, élabore ses prévisions et envoie des SMS aux agriculteurs ainsi qu'aux autorités concernées afin qu'ils agissent en amont », explique-t-il. Il s'agit ensuite de créer une carte de vulnérabilité des zones exposées aux attaques de ce ravageur et enfin analyser les données de vérifications.

« Ce système favorise ainsi des traitements ciblés plutôt qu'à aléatoires, ce qui permet de préserver la qualité des dattes tout en réduisant considérablement l'usage des pesticides et leurs résidus », ajoute M. Rekis.

Au-delà de la production brute, la filière des dattes offre d'immenses opportunités d'investissement, notamment dans la transformation et les produits dérivés, pour lesquels la demande mondiale est en forte croissance. Il est donc impératif de ne pas laisser les producteurs, les industriels et les exportateurs livrés à eux-mêmes. C'est pourquoi les centres de recherche nationaux multiplient les projets de recherche pour accompagner et dynamiser ce secteur, dont le CRSTRA a notamment pour mission de lutter contre les maladies et les ravageurs dévastateurs du palmier dattier, en privilégiant le développement de solutions de lutte biologique et la caractérisation moléculaire des agents pathogènes.

L'industrialisation pour valoriser les dérivés des dattes

Dans une vision de développement durable et d'économie circulaire, le CRSTRA mène également des études portant sur la valorisation des sous-produits du palmier dattier, tels que les noyaux, les palmes et les fibres. Dans cette optique, le centre a conçu une ligne pilote de production de farine de dattes. Un prototype industrialisé il y a quelques années par la société SNC Djoudi, basé à Ouled Djellal.

« La farine de datte est très demandée notamment en Russie et aux Etats Unis », indique cet industriel.

Au cours de l'année passée, le CRSTRA a également innové et breveté d'un aliment de bétail à base des rebuts de datte pour répondre aux besoins énergétiques des moutons en phase de croissance ou d'engraissement, cet aliment combine plusieurs éléments essentiels.

Plusieurs opérateurs font de l'exportation de la datte brute. Certains ont approché au cours du salon international des dattes cet industriel pour acquérir des équipements et se lancer dans l'activité de la transformation qui offre d'immenses opportunités d'investissements. « La demande de nos équipements est aujourd'hui importante qu'on ne peut se lancer dans l'exportation. Notre objectif est de satisfaire les besoins du marché national », nous dit le représentant de l'industriel.



Culture in vitro : multiplier et sauvegarder le patrimoine génétique

La régénération ou multiplication des plantes entières à partir de cellules, de tissus ou d'organes prélevés sur une plante-mère répond à la logique du pays pour le développement économique et commercial de la filière des dattes, mais aussi, sauvegarder le patrimoine génétique.

C'est dans cette technique de laboratoire que s'est investi Saci Brahimi, propriétaire d'une palmeraie. Cet ingénieur a initié à Djamaa w. El M'ghair un projet de multiplication in vitro des palmiers dattiers. Une activité assez compliquée. En effet, M. Brahimi explique que la culture in vitro appliquée au palmier dattier représente un défi scientifique majeur. « Le palmier dattier est l'une des espèces les plus complexes à multiplier, car elle est sujette à d'importantes variations génétiques lors de la division cellulaire au niveau de l'ADN », a-t-il dit. « Sans un protocole rigoureux, ni des mesures et des concentrations précises, des mutations apparaissent et altèrent la variété d'origine. Or, l'enjeu central de cette reproduction est de garantir la conformité génétique du cultivar sélectionné », poursuit l'ingénieur soulignant que la maîtrise du protocole constitue « la clé de voûte » de la culture in vitro. « D'un seul palmier mère, la culture in vitro permet de produire jusqu'à 70 000 plants de palmier dattier à partir d'un seul rejet en seulement 15 à 18 mois, et le plant entre en production à partir de la 3ème année. A l'inverse, la multiplication classique ne produit que 8 à 15 rejets par palmier, ce qui ne suffit pas à répondre à la forte demande des projets de plantations », fait remarquer M. Brahimi.

En collaboration avec des chercheurs, M. Brahimi cible prioritairement les variétés à haute valeur commerciale, en particulier ''el Mejhoul'', très prisées sur le marché international. Outre le volet lucratif, ce projet vise également à sauvegarder le patrimoine génétique : « Le programme œuvre à la consolidation des acquis, des variétés locales menacées d'extinction et de la banque génétique nationale ».

L'extension des superficies cultivées et l'intensification de cette production s'inscrivent directement dans la stratégie nationale visant à atteindre la barre des 250 millions de dollars de recettes d'exportation, s'inscrivant ainsi dans la vision du pays pour le développement économique et commercial. ■

OLYMPIADE MONDIALE D'ASTRONOMIE 2026 EN RUSSIE

L'Algérie décroche trois médailles d'argent



L'équipe algérienne ayant participé à l'Olympiade mondiale ouverte d'astronomie (OWAO 2026), organisée dans le territoire fédéral de Sirius, dans la région de Sotchi (Russie), a remporté trois médailles d'argent.

Les trois membres de l'équipe, ayant terminé leurs études secondaires cette année, Mahmoud Bouabdellah, Youcef Idir Kettouche et Mohamed El Amine Khaldi, ont remporté chacun une médaille d'argent à l'issue d'une compétition scientifique « d'un niveau de difficulté élevé », ayant réuni près de 70 concurrents de 14 pays, indique un communiqué de l'Unité de recherche en médiation scientifique du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), chargée de l'organisation de la participation algérienne, avec le parrainage et la contribution d'établissements relevant du secteur de l'Enseignement supérieur.

La compétition comprenait quatre épreuves scientifiques, notamment théoriques et pratiques, portant sur le traitement des données, la programmation avancée et l'observation astronomique, ainsi que l'analyse de données issues de cartes en lumière visible, en rayons X et en rayons gamma. Ces épreuves exigeaient des participants la mobilisation de leurs connaissances en astronomie, ainsi que de leurs capacités d'analyse et de raisonnement.

La participation de l'équipe algérienne à cette olympiade revêt « une importance qui dépasse les seuls résultats obtenus, au regard de la place prépondérante de l'astronomie et l'astrophysique dans les sciences contemporaines, d'autant que ce domaine s'appuie sur les lois et les méthodes de la physique pour comprendre la matière et les phénomènes cosmiques, tout en permettant l'étude de phénomènes et de conditions physiques impossibles à atteindre ou à reproduire intégralement en laboratoire », conclut le communiqué. ■

Dédiée aux étudiants internationaux

L'Université d'Alger 1 abrite la journée «Student Marhaba Day»



L'Université d'Alger 1 « Benyoucef-Benkhedda » a ouvert, hier, les activités de la journée « Student Marhaba Day » dédiée aux étudiants internationaux, visant à favoriser leur intégration en milieu universitaire et à s'enquérir de leurs préoccupations durant leur cursus en Algérie.

Intervenant à cette occasion, le recteur de l'Université d'Alger 1, Ammar Haiahem, a indiqué que son établissement « compte 169 étudiants internationaux boursiers, originaires de 29 pays, dont 21 pays africains et 8 pays asiatiques ».

Il a, en outre, fait savoir que l'université avait enregistré, dans le cadre du programme « Etudier en Algérie », 69 demandes d'inscription d'étudiants internationaux, précisant que l'opération se poursuit pour la réception de nouvelles candidatures et la réinscription des étudiants inscrits l'année dernière.

Cette initiative reflète « la volonté de l'université de consolider l'ouverture sur son entourage régional et international et de promouvoir les échanges scientifiques et culturels », ainsi que « son engagement à accompagner les étudiants internationaux et à réunir les conditions propices à leur intégration et à leur réussite dans leur parcours universitaire », a souligné M. Haiahem.

De leur côté, plusieurs étudiants internationaux participant à cette manifestation ont exprimé leur satisfaction des conditions d'accueil et d'études à l'Université d'Alger 1, saluant les efforts déployés pour faciliter leur adaptation à la vie universitaire et leur offrir l'opportunité de découvrir la culture algérienne et de partager leurs expériences avec leurs camarades de différentes nationalités.

Tourisme

L'Algérie mise sur ses atouts naturels et le développement de l'offre **hôtelière**

La valorisation du potentiel touristique algérien passe par le développement des infrastructures hôtelières, l'amélioration de la formation aux métiers du tourisme et le renforcement de la promotion de la destination Algérie à l'international.

FATIHA A.

C'est ce qu'a souligné hier le président de l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social, Djaber Ben Sedira, mettant en avant les avancées enregistrées ces dernières années, notamment dans le Sud du pays.Intervenant comme invité de l'émission « Iqtisad Multimedia », M. Ben Sedira a estimé que l'étendue géographique de l'Algérie constitue un véritable atout pour le développement du secteur, en offrant une multitude de destinations et de circuits touristiques. Du littoral méditerranéen aux régions montagneuses, en passant par les hauts plateaux et les vastes étendues sahariennes, le pays dispose d'une diversité naturelle et culturelle susceptible de répondre à des attentes touristiques variées.L'intervenant a également relevé que les efforts conjugués des différents acteurs du secteur commencent à produire leurs effets, particulièrement durant la période récente. Il a notamment salué la contribution du secteur privé, qui s'est engagé dans le développement des capacités d'accueil à travers la réalisation d'établissements hôteliers et de structures touristiques de haut standing dans plusieurs régions du Sud algérien.Ces investissements participent à l'amélioration de la qualité des prestations proposées aux visiteurs et à l'élargissement de l'offre d'hébergement, tout en contribuant à la valorisation des potentialités touristiques des régions sahariennes. Le développement de ces infrastructures constitue également un levier pour dynamiser l'activité économique locale et créer de nouvelles opportunités d'emploi.

Dans ce contexte, Djaber Ben Sedira a salué les dernières mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter l'accès des touristes étrangers aux différentes destinations nationales. Il a particulièrement mis en avant l'ouverture de nouvelles lignes aériennes internationales directes desservant les aéroports du Sud, ainsi que les facilitations introduites en matière de délivrance des visas.Ces dispositions sont de nature à améliorer l'accessibilité des destinations sahariennes, à réduire les contraintes liées aux déplacements et à renforcer l'attractivité de l'Algérie auprès des touristes internationaux. Elles devraient également contribuer à faire connaître davantage les régions du Sud, dont le patrimoine naturel, historique et culturel représente un potentiel important pour le tourisme national et international.Par ailleurs, le président de l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social a insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière à la formation des ressources humaines, notamment dans les métiers de l'hôtellerie. L'amélioration des compétences professionnelles, la qualification du personnel et la qualité de l'accueil constituent, selon lui, des conditions essentielles pour accompagner la montée en gamme de l'offre touristique et répondre aux exigences des visiteurs.Enfin, il a appelé à intensifier les actions de promotion de la destination Algérie à travers une présence renforcée dans les salons et manifestations touristiques internationaux, ainsi que le recours aux campagnes publicitaires et aux différents moyens de communication.



AHK Algérie

Un webinaire **consacré** aux opportunités d'investissement en Algérie

La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) organise, le lundi 16 novembre 2026, un webinaire consacré aux perspectives économiques de l'Algérie, aux secteurs porteurs et aux opportunités d'investissement pour les entreprises allemandes. Cette rencontre en ligne, permettra également de présenter les mécanismes de financement, de garantie et de couverture des risques mis à la disposition des opérateurs allemands souhaitant développer leurs activités sur le marché algérien. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et l'Allemagne, en mettant à la disposition des entreprises allemandes des informations actualisées sur l'environnement économique national et les perspectives de développement de leurs activités en Algérie.Au programme de cette rencontre figurent notamment une présentation des perspectives de croissance de l'économie algérienne, l'identification des principaux secteurs porteurs ainsi que l'examen des opportunités d'investissement susceptibles d'intéresser les entreprises allemandes. L'objectif est de permettre aux participants de mieux appréhender le potentiel du marché algérien et les perspectives qu'il offre en matière de développement des partenariats économiques et commerciaux.Un volet important sera également consacré aux instruments financiers et aux dispositifs de soutien proposés par les autorités allemandes pour accompagner les entreprises dans leurs opérations à l'international. Les échanges porteront notamment sur les garanties publiques de crédits à l'exportation, qui permettent de couvrir certains risques liés aux transactions commerciales internationales, ainsi que sur les garanties d'investissement allemandes destinées à protéger les investissements contre les risques politiques.Trois intervenants prendront part à ce webinaire. Il s'agit de Verena Matschoss, directrice du bureau de Tunis de Germany Trade & Invest (GTAI), chargée du suivi de l'Algérie, d'Eva Steinhaus, représentante régionale du programme de garantie des crédits à l'exportation pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), ainsi que de Herwig Maaßen, manager senior au sein du cabinet PwC.

F.A.

Pour promouvoir l'efficacité énergétique dans les bâtiments

L'APRUE au rendez-vous du **SIVECC 2026**

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) prendra part à la 4e édition du Salon international de la ventilation, de l'électricité, du chauffage et de la climatisation (SIVECC), prévue du 16 au 19 novembre 2026 à Alger. À travers cette participation, l'Agence entend poursuivre ses actions de sensibilisation et de vulgarisation des bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique, notamment dans les domaines du chauffage, de la climatisation et de la ventilation des bâtiments.Partenaire de cet événement depuis quatre ans, l'APRUE confirme ainsi son engagement en faveur de la maîtrise de la consommation énergétique et de la promotion de solutions permettant d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Cette présence constitue une occasion de renforcer les échanges avec les professionnels du secteur, les opérateurs économiques et les visiteurs autour des enjeux liés à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à l'intégration de pratiques plus économes dans les constructions.Dans un contexte marqué par l'importance croissante de la maîtrise de la demande énergétique, notamment en raison de l'utilisation accrue des équipements de chauffage et de climatisation, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments représente un enjeu majeur. Elle passe notamment par une meilleure conception architecturale, le choix d'équipements performants et adaptés aux besoins, ainsi que par une gestion optimisée des installations électriques et thermiques.À ce titre, l'APRUE entend mettre en avant les avantages d'une approche globale de l'efficacité énergétique, qui ne repose pas uniquement sur le recours à des équipements modernes, mais également sur l'adoption de comportements responsables et de pratiques permettant de limiter les déperditions énergétiques. Une meilleure isolation, un dimensionnement approprié des systèmes de climatisation et de chauffage, ainsi qu'un entretien régulier des installations figurent parmi les leviers permettant de réduire la consommation d'énergie tout en garantissant un meilleur confort thermique aux occupants.

F.A.

Algérie Poste

118 espaces en libre accès pour rapprocher les services des clients

Dans le cadre de sa stratégie visant à améliorer la qualité de ses prestations et à faciliter l'accès aux services financiers et postaux, Algérie Poste met à la disposition de ses clients 118 espaces en libre accès, répartis à travers les différentes wilayas du pays. Ces infrastructures modernes permettent notamment d'effectuer des opérations aux guichets automatiques à toute heure de la journée et de la nuit.

«Algérie Poste poursuit ses efforts en matière de modernisation et d'amélioration de ses services, à travers le développement de structures de proximité destinées à répondre aux besoins de sa clientèle. Dans cette optique, l'établissement met à disposition 118 espaces en libre accès, implantés dans différentes régions du territoire national, afin de faciliter les opérations courantes et de rapprocher davantage les prestations postales des citoyens», a indiqué Algérie Poste.

Ces espaces modernes ont été aménagés pour permettre aux clients de bénéficier des services proposés par les guichets automatiques bancaires dans des conditions de simplicité, de souplesse et de disponibilité. Accessibles 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, ils offrent la possibilité d'effectuer différentes opérations sans être contraint par les horaires habituels d'ouverture des bureaux de poste.Le déploiement de ces infrastructures répond à plusieurs objectifs, notamment la facilitation des transactions quotidiennes, l'amélioration de l'accès aux liquidités et la réduction de la pression exercée sur les bureaux de poste. En offrant une alternative aux opérations réalisées traditionnellement aux guichets, ces espaces contribuent également à fluidifier l'accueil des clients et à améliorer les conditions de prise en charge des usagers.Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large d'Algérie Poste de diversifier ses canaux de distribution, de renforcer la proximité avec les citoyens et de promouvoir l'utilisation des équipements automatisés. Elle participe ainsi à l'amélioration de l'accessibilité des services postaux et financiers, tout en accompagnant l'évolution des habitudes des clients vers des modes de transaction plus rapides et plus autonomes.

F.A.

SITP 2026

Une vitrine des nouvelles technologies et des opportunités d'investissement dans les travaux publics



Placée sous le haut patronage du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, la 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026) se tiendra du 23 au 26 novembre prochain au Palais des expositions des Pins-Maritimes à Alger.

FATIHA A.

Organisée par le ministère de tutelle, en coordination avec la société Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX, cette manifestation ambitionne de réunir les acteurs nationaux et internationaux du secteur autour des nouvelles technologies, des opportunités de partenariat et du développement des infrastructures.«Le secteur des travaux publics sera au rendez-vous du 23 au 26 novembre prochain avec la tenue de la 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026), au pavillon central du Palais des expositions des Pins-Maritimes, à Alger. Organisé sous le haut patronage du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, cet événement est initié par le ministère, en coordination avec la société Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX», a indiqué hier le ministère dans un communiqué.Ce rendez-vous économique et professionnel constitue une plateforme d'échanges et de rencontres entre les différents intervenants nationaux et internationaux opérant dans les domaines de la réalisation des infrastructures, du génie civil et des ouvrages d'art. Il permettra aux entreprises, aux opérateurs spécialisés, aux fabricants d'équipements ainsi qu'aux professionnels du secteur de présenter leurs dernières innovations, leurs solutions techniques et les nouvelles technologies destinées à améliorer les méthodes de réalisation et de gestion des projets d'infrastructures.Au-delà de son caractère d'exposition, le SITP 2026 se veut également un espace de concertation et de partage d'expériences entre les différents acteurs de la filière. Les rencontres professionnelles prévues dans le cadre de cette manifestation devraient favoriser les échanges autour des évolutions techniques et technologiques du secteur, tout en permettant aux participants d'identifier de nouvelles opportunités de coopération, de partenariat et d'investissement.Cette nouvelle édition intervient dans un contexte marqué par l'importance accordée au développement et à la modernisation des infrastructures de base, qui constituent un facteur essentiel de soutien à l'activité économique, d'amélioration de la connectivité entre les différentes régions du pays et d'accompagnement des projets de développement. Dans cette perspective, l'intégration des nouvelles technologies, la modernisation des équipements et l'amélioration des procédés de réalisation représentent des enjeux majeurs pour renforcer les capacités du secteur et répondre aux exigences des grands projets d'aménagement.Une attention particulière sera également accordée à l'accompagnement des start-up et à la valorisation des capacités des entreprises nationales. Le salon constituera ainsi une occasion de mettre en avant le savoir-faire des opérateurs algériens, de faire connaître leurs innovations et de favoriser leur intégration dans les différentes chaînes de réalisation des projets d'infrastructures.La manifestation entend, en outre, contribuer à la valorisation des compétences locales à travers la promotion de la formation et le développement des qualifications professionnelles. L'adaptation des ressources humaines aux mutations technologiques et aux nouvelles exigences techniques du secteur constitue, en effet, un enjeu important pour améliorer la qualité des réalisations et renforcer les capacités nationales à prendre en charge les projets structurants.À travers cette 21e édition, le Salon international des travaux publics entend ainsi consolider son rôle de plateforme de mise en relation entre les professionnels, de promotion des solutions innovantes et de développement des partenariats, tout en contribuant à la modernisation du secteur des travaux publics et au renforcement de la participation des entreprises et des compétences nationales à la réalisation des infrastructures du pays.

Gaz naturel liquéfié

L'Algérie devient le deuxième **fournisseur** de l'Union européenne en octobre 2026

L'Algérie a réalisé une progression notable sur le marché européen du gaz naturel liquéfié (GNL), en se hissant à la deuxième place des principaux fournisseurs de l'Union européenne durant le mois d'octobre 2026, devant la Russie pour la première fois sur une base mensuelle. Cette évolution intervient dans un contexte de hausse des importations européennes de GNL et de recomposition des flux d'approvisionnement énergétique du continent.

Selon les données de l'Unité de recherche sur l'énergie (Energy Research Unit), basée à Washington, les importations de GNL de l'Union européenne ont atteint 8,51 millions de tonnes en octobre dernier, enregistrant une progression de 17 % par rapport au mois précédent. Toutefois, elles affichent un recul d'environ 9 % en comparaison avec la même période de l'année 2025.

Dans le classement des principaux fournisseurs, les États-Unis conservent la première position, tandis que l'Algérie s'installe au deuxième rang, grâce à une forte augmentation de ses livraisons vers le marché européen. Les exportations algériennes de GNL à destination de l'Union européenne ont ainsi progressé de 117 % sur un mois, atteignant leur niveau le plus élevé depuis deux ans.

Concrètement, les expéditions algériennes ont totalisé 706 000 tonnes en octobre 2026, contre 325 000 tonnes en septembre dernier. Cette performance a permis à l'Algérie de couvrir 8,3 % des importations totales de GNL de l'Union européenne, devançant de peu la Russie.

Sur une base annuelle, les livraisons algériennes ont également enregistré une hausse de 5 % par rapport aux quelque 675 000 tonnes exportées vers l'Union européenne en octobre 2025.

Cette évolution marque une étape importante dans le positionnement de l'Algérie sur le marché européen du GNL. Au cours des dernières années, le troisième rang constituait en effet le meilleur classement atteint par le pays, notamment en juin, juillet et novembre 2025, ainsi qu'en mai 2026.L'accession de l'Algérie à la deuxième place s'explique notamment par le recul des exportations russes et l'interruption des livraisons qataries, dans le contexte de la crise du détroit d'Ormuz. La Russie, qui occupait régulièrement la deuxième position parmi les fournisseurs de GNL de l'Union européenne ces dernières années, avait déjà perdu cette place en août dernier au profit du Nigeria, avant de la céder à l'Algérie en octobre.Parallèlement à cette progression dans le segment du GNL, l'Algérie consolide également sa position parmi les principaux fournisseurs européens de gaz acheminé par gazoducs. Elle occupe la deuxième place dans ce segment depuis la forte contraction des approvisionnements russes consécutive à la guerre en Ukraine. Ses exportations de gaz par canalisation vers l'Union européenne ont atteint 23,8 milliards de mètres cubes sur la période considérée, soit une augmentation de 5 % sur un anCette double présence parmi les principaux fournisseurs de gaz naturel par gazoducs et de GNL confirme l'importance de l'Algérie dans la sécurité de l'approvisionnement énergétique européen, dans un contexte marqué par la diversification des sources d'approvisionnement et la recherche de partenaires énergétiques fiables.

F.A.

Semaine mondiale de l'entrepreneuriat 2026

NESDA mise sur l'innovation et l'initiative entrepreneuriale des jeunes

À l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat 2026, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) réaffirme son engagement en faveur de la promotion de l'esprit entrepreneurial et de l'innovation. Cette participation vise notamment à encourager les jeunes Algériens à concrétiser leurs idées et à les transformer en projets économiques créateurs de richesse et de valeur ajoutée.«L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) participera aux activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat 2026, un rendez-vous international consacré à la promotion de la culture entrepreneuriale, à l'encouragement de l'innovation et à la valorisation de l'initiative économique», a indiqué hier la NESDA dans un communiqué. L'agence a souligné que cette participation s'inscrit dans le cadre de son rôle au sein de l'écosystème entrepreneurial national et de sa démarche visant à consolider la culture de la création d'entreprises en Algérie. À travers cette présence, NESDA entend réaffirmer son engagement à soutenir les porteurs d'idées et de projets, en encourageant leur esprit d'initiative, leur créativité et leur capacité à développer des solutions économiques innovantes.Cette manifestation constitue également une opportunité de sensibiliser davantage les jeunes aux perspectives qu'offre l'entrepreneuriat, en les incitant à passer de la phase de réflexion à la concrétisation de leurs ambitions sous forme de projets viables et adaptés aux besoins du marché. L'objectif est notamment de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de contribuer à la transformation et à la diversification du tissu économique national.Par ailleurs, l'agence entend mettre en avant la place des micro entreprises dans la dynamique de développement économique, notamment à travers leur contribution à la création de richesse, à la diversification des activités productives et à la promotion de l'innovation. Ces structures constituent, à cet égard, un maillon important du tissu économique, en favorisant l'émergence de nouvelles activités et en participant à la création d'opportunités d'emploi.

La participation de NESDA à cette semaine mondiale traduit ainsi sa volonté de poursuivre ses efforts en faveur de la diffusion de la culture entrepreneuriale et de l'encouragement de l'initiative chez les jeunes. Elle s'inscrit dans une démarche plus large visant à faire de l'entrepreneuriat un levier de développement économique durable, fondé sur l'innovation, la créativité et la valorisation des compétences nationales.

F.A.

Pêche et aquaculture à Mostaganem

3 opérations stratégiques pour renforcer les **performances économiques**

Ces opérations visent à promouvoir le secteur de la pêche et de l'aquaculture et à moderniser les infrastructures qui leur sont liées, visent à créer des conditions favorables à l'investissement et à la production, ainsi qu'à accompagner les professionnels dans l'exercice de leurs activités.



La wilaya de Mostaganem a retenu de trois opérations stratégiques visant à renforcer les performances économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture, à-on appris samedi auprès de la cellule de l'information et de la communication du cabinet du wali.

Ces opérations, inscrites dans le cadre des investissements publics visant à promouvoir le secteur de la pêche et de l'aquaculture et à moderniser les infrastructures qui leur sont liées, visent à créer des conditions favorables à l'investissement et à la production, ainsi qu'à accompagner les professionnels dans l'exercice de leurs activités, a indiqué la même source.

Ainsi, la zone d'activités aquacoles située dans la commune de Stidia, sur le littoral ouest de la wilaya, a été soumise à un projet d'aménagement et de réhabilitation destiné à renforcer la dynamique de cette zone et à permettre, à terme, l'implantation d'activités principales liées à l'aquaculture, ainsi que d'activités annexes. Les travaux d'aménagement, lancés en juillet dernier, sont prévus pour une durée de neuf mois, pour une enveloppe financière de plus de 150 millions de dinars, a précisé la cellule de communication du cabinet du wali. Parallèlement, les travaux d'extension et de protection du port de pêche du Petit-Port, situé dans la commune de Sidi Lakhdar, sur le littoral est de la wilaya, ont été lancés. Cette opération vise à améliorer les conditions de travail au sein de cette infrastructure portuaire et à remédier aux contraintes entravant l'activité des professionnels, notamment le problème de l'habilitation.Ce projet prévoit la réalisation des ouvrages de protection, la d'un quai supplémentaire, ainsi que le dragage des bassins portuaires et l'enlèvement des dépôts et des accumulations de sable, afin de faciliter la circulation des bateaux de pêche, d'assurer une exploitation optimale des capacités du port et d'augmenter les quantités de produits halieutiques débarquées à quai.Le coût global de cette opération s'élève à 3,4 milliards de dinars, pour un délai de réalisation de 30 mois, at-on précisé. Au niveau du port de pêche et de plaisance de Salamandre, dans la commune de Mostaganem, des travaux de dragage sont également en cours afin de garantir la continuité de l'activité, de rétablir les profondeurs nécessaires à la navigation et d'améliorer les conditions d'accostage et de manœuvre des différentes catégories de navires à l'intérieur du port.Par ailleurs, les services de la wilaya de Mostaganem ambitionnent de transformer les deux sites de Stidia et de Sidi Lakhdar en pôles économiques dédiés à la pêche maritime et à l'aquaculture, à travers la création d'une zone d'activités aquacoles dans la commune de Sidi Lakhdar et la réalisation d'un port de pêche dans la commune de Stidia.Cette stratégie prévoit également l'aménagement des différents abris de pêche répartis le long du littoral de Mostaganem, qui s'étend sur plus de 124 kilomètres.

Aïn Témouchent

Projet de réalisation d'une nouvelle gare routière à Aïn El-Arbaâ

La commune d'Aïn El-Arbaâ, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a bénéficié d'un projet de réalisation d'une nouvelle gare routière de voyageurs de catégorie C, a-t-on appris jeudi auprès d'un responsable local.

Le chef de daïra d'Aïn El-Arbaâ, Mohamed-Abdelouahab Hadjadj, a indiqué que ce projet, inscrit au titre du programme sectoriel de la Direction des transports, devrait voir ses travaux démarrer avant la fin de l'année en cours, après l'achèvement des procédures techniques nécessaires.

Une enveloppe financière de 220 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation, le suivi et l'équipement de cette future infrastructure, a précisé le même responsable. Le site retenu pour l'implantation du projet se situe à l'entrée est de la commune d'Aïn El-Arbaâ, a-t-il ajouté.

Ce projet revêt une importance particulière pour les communes de la daïra, dans la mesure où il contribuera à une meilleure organisation du trafic de transport, à l'amélioration des conditions d'accueil des voyageurs et à la mise à disposition d'équipements adaptés aux usagers du transport terrestre, a expliqué M. Hadjadj. Le même responsable a également souligné que la daïra d'Aïn El-Arbaâ, en raison de sa position stratégique à proximité de la wilaya d'Oran et de la présence de la zone industrielle de Tamazoura, qui connaît une importante activité dans le domaine du transport, tirera profit de cette nouvelle infrastructure pour faciliter les déplacements et accompagner la dynamique économique et le développement de la région.

Université de Béjaïa

Les sciences humaines et sociales face **aux défis** de l'IA

L'Université de Béjaïa a accueilli récemment un colloque national consacré à une thématique d'actualité majeure, « repenser la recherche en sciences humaines et sociales à l'ère de l'intelligence artificielle : entre innovation méthodologique et vigilance critique ».Organisée par le Laboratoire « Santé mentale » de l'Université de Béjaïa, en collaboration avec la Faculté des sciences humaines et sociales, cette rencontre scientifique a été présidée par Samira Abdi, présidente du colloque et présidente du Laboratoire « Santé mentale ». Cette manifestation scientifique a constitué un espace privilégié de réflexion, d'échange et de débat autour des profondes transformations que connaît aujourd'hui la recherche universitaire sous l'influence croissante de l'intelligence artificielle. Chercheurs, enseignants et participants ont ainsi été invités à examiner les nouvelles perspectives qu'offrent ces technologies, mais également à interroger leurs limites et leurs implications dans la production du savoir scientifique.

Au fil des interventions, plusieurs aspects ont été abordés, notamment les possibilités offertes par les outils de l'intelligence artificielle dans la collecte et l'analyse des données, le traitement de l'information et l'amélioration des démarches méthodologiques. Les échanges ont également mis l'accent sur les questions éthiques, la fiabilité des résultats, la préservation de l'intégrité scientifique et la nécessité de maintenir une distance critique face aux productions générées par ces nouveaux outils.

Une autre contribution particulièrement importante a été celle du Professeur Nacer Aoudia, qui a attiré l'attention sur les exigences juridiques encadrant les recherches faisant appel à l'intelligence artificielle, notamment lorsqu'elles impliquent le traitement et le transfert de données à caractère personnel. Il a notamment souligné, « Chaque recherche utilisant l'intelligence artificielle possède ses propres spécificités et doit être menée dans le respect du cadre juridique en vigueur. En Algérie, la loi n° 18-07 du 10 juin 2018, relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, telle que modifiée et complétée par la loi n° 25-11 du 24 juillet 2025, impose une vigilance particulière concernant la collecte, le traitement et le transfert des données. En particulier, les transferts transfrontaliers de données personnelles doivent respecter les conditions légales et les procédures d'autorisation relevant de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) ». Dans son intervention, Madame Abdi a souligné l'importance de cette réflexion collective en déclarant : « L'intelligence artificielle représente aujourd'hui une opportunité considérable pour renouveler les pratiques de recherche et ouvrir de nouvelles perspectives méthodologiques. Toutefois, son intégration dans les sciences humaines et sociales doit s'accompagner d'une vigilance critique permanente. Il ne s'agit pas de substituer la machine à la réflexion humaine, mais de faire de ces outils des instruments au service de la connaissance, dans le respect des principes éthiques, de la rigueur scientifique et de l'intégrité académique.»

Ce colloque national aura ainsi contribué à ouvrir de nouvelles pistes de réflexion sur l'avenir de la recherche en sciences humaines et sociales, rappelant que le véritable enjeu n'est pas seulement de s'approprier les outils de l'intelligence artificielle, mais surtout d'apprendre à les utiliser avec discernement, responsabilité et esprit critique.

I.Mehdaoui

DIABÈTE

4 réflexes à adopter pour protéger les yeux des complications

Souvent silencieuse pendant plusieurs années, la rétinopathie diabétique peut menacer la vision. Un suivi ophtalmologique régulier et un bon contrôle de la glycémie sont indispensables pour protéger les yeux et prévenir les complications.



Le diabète ne menace pas uniquement le cœur, les reins ou les nerfs mais il peut également affecter sérieusement la santé des yeux et entraîner une perte progressive de la vision, voire la cécité lorsqu'il n'est pas correctement pris en charge. Parmi ses principales complications figure la rétinopathie diabétique, une maladie provoquée par l'atteinte des petits vaisseaux sanguins de la rétine sous l'effet d'une glycémie trop élevée. Le problème est que cette affection peut évoluer silencieusement pendant plusieurs années, sans provoquer de douleur ni de troubles visuels perceptibles au début. C'est pourquoi la prévention et le dépistage régulier sont essentiels. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le diabète constitue une cause importante de déficience visuelle et de cécité, notamment à travers la rétinopathie diabétique. Pour préserver sa vue, quatre réflexes doivent devenir des habitudes indispensables. L'un premiers réflexes à adopter concerne le contrôle régulier de la glycémie. Maintenir un taux de sucre dans le sang aussi proche que possible de l'objectif fixé avec son médecin permet de réduire le risque de lésions des vaisseaux sanguins de la rétine. Il est également important de surveiller sa tension artérielle et son taux de cholestérol, car leur déséquilibre peut aggraver les complications oculaires. Le deuxième réflexe est d'effectuer un examen ophtalmologique régulièrement, même en l'absence de symptômes. Un fond d'œil ou un examen rétinien adapté permet de repérer précocement les premiers signes de rétinopathie diabétique, avant même l'apparition d'une baisse de vision. La fréquence des contrôles dépend du type de diabète, de son ancienneté, de l'état des yeux et des recommandations du médecin. En outre, le troisième réflexe est d'adopter une bonne hygiène de vie. En effet, une alimentation équilibrée, une activité physique régulière, le maintien d'un poids adapté et l'arrêt du tabac contribuent à mieux contrôler le diabète et ses facteurs de risque. Il est également essentiel de suivre correctement son traitement et de ne jamais modifier ou interrompre ses médicaments sans avis médical. Le quatrième réflexe est de ne jamais négliger les changements de vision. Une vision floue, des taches ou des corps flottants, des éclairs lumineux, une zone sombre dans le champ visuel ou une baisse soudaine de la vue doivent conduire à consulter rapidement un professionnel de santé. Une perte brutale de vision constitue une urgence médicale. Il faut rappeler que la rétinopathie diabétique peut être traitée, notamment par laser, injections intraoculaires ou chirurgie selon le stade et les complications. Le dépistage précoce améliore les possibilités de préserver la vision.

A.B

Séminaire régional à Ouargla

Prévenir les cancers professionnels

La prévention des cancers professionnels a été au centre d'un séminaire régional organisé, récemment à Ouargla, à l'initiative de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS).
Placé sous le slogan «Cancers professionnels : indentification, évaluation et prévention», ce séminaire a réuni des spécialistes et cadres des secteurs de la sécurité sociales, de l'emploi et de la santé, ainsi que des médecins représentant sept wilayas du Sud/Est du pays, à savoir Ouargla, El-Oued, Meghaïer, Touggourt, Laghouat, Ghardaia et El-Meniaa.
Cette rencontre a pour objectif de sensibiliser aux facteurs et les substances cancérogènes en milieu professionnel, notamment dans le secteur des hydrocarbures, tout en mettant l'accent sur les mécanismes d'évaluation de l'exposition aux cancers professionnels et le suivi médical des travailleurs, selon les organisateurs. Elle vise également à intensifier la coordination entre les spécialistes et les institutions concernées, en vue d'ancrer une culture de prévention et de contribuer à la préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs, a-t-on souligné.
Ce rendez-vous régional s'inscrit dans le cadre d'un cycle de rencontres similaires initiées par la CNAS, dont la première étape s'est tenue à Oran, avant de se poursuivre à Batna et Alger, dans la perspective d'élaborer des recommandations visant à renforcer les dispositifs de préventions des cancers professionnels, a-t-on ajouté de même source.
Le programme de cette rencontre a été ponctué par une série de communications portant notamment sur «le système de sécurité sociale en Algérie et les obligations des employeurs en matière de prise en charge des risques liés aux cancers professionnels», «l'évaluation des risques de cancers professionnels, dont ceux du poumon et de la vessie», et «les facteurs de risques des cancers dans le secteur des hydrocarbures et les moyens d'améliorer le diagnostic et le dépistage précoce».

Forêt urbaine « Le Radar » à Tiaret

Des activités et animations **variées**

Plusieurs organismes et associations de la wilaya de Tiaret ont lancé une initiative visant à valoriser la forêt urbaine «Le Radar» et en faire un espace touristique et de loisirs susceptible d'attirer les familles et les visiteurs, à travers l'organisation de diverses activités et animations chaque week-end.
Le lancement de cette initiative, samedi, a enregistré la participation de plusieurs familles et associations activant dans les domaines de la protection de l'enfance, du sport et du tourisme. Cet espace forestier a accueilli, à cette occasion, une série d'activités récréatives, éducatives et sportives qui ont attiré de nombreux enfants et jeunes.Au programme figuraient notamment des spectacles de clowns et des numéros d'acrobatie, des ateliers de lecture et de dessin, des fêtes d'échecs, ainsi que des activités sportives comprenant la musculation et différentes disciplines collectives. Le programme a également été marqué par l'organisation d'une exposition consacrée à l'artisanat, accompagnée d'un atelier de préparation de plats traditionnels sur place. Une tombola, organisée à l'initiative de deux agences de voyages exerçant dans la wilaya, a par ailleurs permis à 12 gagnants de bénéficier de voyages touristiques et de séjours de détente aux thermes de Hammam Rabi, dans la wilaya de Saïda, ainsi qu'à Alger. Dans ce contexte, le directeur du Tourisme et de l'Artisanat, Zouaoui Touab, a indiqué que la forêt urbaine «Le Radar» figure parmi les circuits touristiques de la wilaya et suscite l'intérêt et l'admiration des visiteurs venant de l'intérieur et de l'extérieur de la région. Il a souligné que des efforts sont déployés en coordination avec les différents secteurs, notamment ceux des forêts, de la jeunesse et des sports, ainsi que de la culture et des arts, afin de faire de cet espace un lieu d'animation touristique et de loisirs tout au long de l'année.
De son côté, le directeur de la Jeunesse et des Sports a affirmé que cet espace forestier disposait d'atouts permettant la pratique de différentes activités sportives, soulignant que l'appel lancé aux ligues et aux associations a reçu un écho favorable et rapide.
Dans ce cadre, un cours de vélos et de motos a été organisé sur des parcours éloignés des zones de forte affluence des visiteurs, en plus de rencontres amicales dans différentes disciplines sportives collectives.
Il a également fait savoir que des démarches sont en cours, en coordination avec la Conservation des forêts et sous la supervision du wali de Tiaret, Abdelouahab Bertima, en vue d'aménager des espaces destinés à certains vendeurs ambulants, afin de leur permettre de proposer leurs produits aux visiteurs.
Ces démarches prévoient également la mise en place des équipements et des infrastructures nécessaires, dans le but d'encourager les habitants de la wilaya et ses visiteurs à fréquenter régulièrement ce site touristique.

VIRUS MPOX

Le Brésil enregistre un premier décès en 2026

Le Brésil a enregistré le premier décès lié à une hausse des cas de Mpox, ont indiqué samedi les autorités sanitaires, tandis que le gouvernement prend des mesures préventives, tout en écartant pour l'instant l'hypothèse d'une flambée du virus. Cette maladie infectieuse, qui peut provoquer fièvre et lésions cutanées, reste légère ou modérée dans la plupart des cas, même si des formes graves existent.Le Brésil comptabilise 1.009 contaminations confirmées et un mort cette année, ce qui représente une «augmentation des cas de Mpox enregistrés en 2026», selon une note publiée vendredi par l'institut public Fiocruz, qui dépend du ministère de la Santé. Le décès a été enregistré à Rio de Janeiro, où les cas positifs entre septembre et novembre ont doublé par rapport à ceux recensés le reste de l'année.En 2022 et 2024, le Mpox a été considéré comme une urgence internationale par l'Organisation mondiale de la santé, en raison de sa rapide expansion dans certains pays.
Les autorités brésiliennes ont pris au cours des dernières semaines des mesures préventives, comme l'achat de 25.000 nouvelles doses de vaccin et la surveillance en laboratoire des variations génétiques du virus.La majorité des cas ont été enregistrés à Sao Paulo (385) et Rio (384), deux des trois Etats les plus peuplés de ce pays de 214 millions d'habitants.

IRAN

Au moins 12 morts dans un accident de bus dans l'ouest du pays

Au moins douze personnes ont trouvé la mort en Iran dans un accident de bus dans l'ouest du pays, a annoncé dimanche l'agence de presse Irna. Le bus transportait des employés d'une raffinerie de gaz, selon l'agence Irna, citant un responsable local. Le premier bilan, qui pourrait s'alourdir d'après les autorités, fait état de 12 morts et 16 blessés. L'accident, dont les causes ne sont pas encore connues, s'est produit samedi soir sur la route reliant Abdanan à Dehloran dans l'ouest, a précisé Irna.En juillet 2025, au moins 21 personnes avaient été tuées et une vingtaine d'autres blessées quand leur car s'était renversé dans le sud du pays. Et en août 2024, 28 pèlerins pakistanais en route pour l'Irak avaient péri dans un accident de car dans le centre de l'Iran.

GUATEMALA

Etat de siège dans une région touchée par le narcotrafic

Le gouvernement du Guatemala a restreint samedi les droits de circulation et de réunion dans une région en proie à la violence liée au narcotrafic, disant vouloir «protéger la population» à la suite d'une attaque meurtrière. L'état de siège a été décrété pour 30 jours dans les départements de Zacapa et d'Izabal, dans l'est du pays, où une attaque armée a fait au moins cinq morts la veille. Cette mesure vise à «renforcer la sécurité» et à «protéger la population», a indiqué le gouvernement dans un communiqué. Elle prévoit également la possibilité de perquisitions sans mandat judiciaire.

RD Congo

28,8 millions de personnes confrontées à **l'insécurité alimentaire**

Dans de nombreuses régions concernées, l'insécurité alimentaire est étroitement liée à la persistance des conflits et des violences, qui limitent l'accès aux terres, perturbant la production agricole, les marchés et les moyens de subsistance des populations, malgré des terres particulièrement fertiles et un potentiel agricole important.



La faim continue d'atteindre des niveaux alarmants en République démocratique du Congo (RDC), où 28,8 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, a indiqué le Programme alimentaire mondial (PAM).
S'appuyant sur les nouvelles données de la Classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC), couvrant la période du 21 septembre au 2 novembre, le PAM a averti, dans un communiqué publié jeudi, que «le nombre de personnes touchées pourrait dépasser les 30 millions entre et janvier 2027». Les données révèlent également qu'environ 3,6 millions de personnes sont confrontées à une situation d'urgence alimentaire. « Derrière ces chiffres se trouvent des vies humaines, notamment celles de femmes, de personnes déplacées et d'enfants, a alerté Alain Akpadji, représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) en RDC, lors d'un atelier organisé dans la capitale, Kinshasa, à l'occasion de la présentation de ces données.Les provinces orientales du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri restent les régions les plus durement touchées. Selon Akpadji, dans de nombreuses régions concernées, l'insécurité alimentaire est étroitement liée à la persistance des conflits et des violences, qui limitent l'accès aux terres, perturbant la production agricole, les marchés et les moyens de subsistance des populations, malgré des terres particulièrement fertiles et un potentiel agricole important.De son côté, Benjamin Toirambe, responsable au ministère congolais de l'Agriculture, a assuré que « le gouvernement s'efforcerait de mobiliser des ressources importantes au profit des ministères concernés afin d'améliorer la situation alimentaire des communautés locales ».

Nigeria

La diphtérie a fait plus de 1.100 morts depuis janvier

Plus de 37.500 cas suspects de diphtérie, dont plus de 1.100 mortels, ont été recensés au Nigeria depuis le début de l'année, le pays traverse la plus grave flambée de cette maladie jamais observée, a rapporté jeudi le service d'information du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'ONU, ReliefWeb.
«Le Nigeria connaît la plus importante flambée de diphtérie jamais enregistrée», a indiqué ReliefWeb, citant la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) du Nigeria. Leur bulletin du 11 novembre fait état de «37.529 cas suspects, ainsi que de 28.151 cas confirmés et 1.126 décès, soit un taux de létalité de 3,9%», a-t-il précisé. Depuis le début de l'année, la diphtérie a été détectée dans 26 des 36 Etats du Nigeria. L'épicentre est l'Etat de Kano, où 12.008 cas confirmés ont été enregistrés depuis janvier, soit 43% du total national.
Le nombre de cas confirmés de diphtérie au Nigeria cette année est 1,8 fois supérieur à celui de la même période en 2025. Au total, depuis le début de l'épidémie en 2022, 68.277 cas et 3.269 décès ont été confirmés dans le pays. La Croix-Rouge constate que le recours tardif aux soins médicaux et certaines pratiques dangereuses, comme les tentatives de retirer les membranes diphtériques dans la gorge par des guérisseurs traditionnels locaux, «continuent de provoquer des décès».La diphtérie est une maladie causée par une bactérie qui affecte les voies respiratoires supérieures et, plus rarement, la peau. La toxine produite par la bactérie endommage le muscle cardiaque et le tissu nerveux. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), malgré l'existence d'un vaccin sûr et efficace, les flambées sont de plus en plus fréquentes ces derniers temps en raison d'une couverture vaccinale insuffisante.

Incendies en Indonésie

El Nino principal responsable, selon un rapport

Les incendies de forêt qui ont ravagé de vastes étendues de forêts et de végétation en Indonésie cette année ont été principalement causés par un phénomène El Nino intense, exacerbé par le changement climatique et des décennies de destruction des paysages naturels, selon un rapport publié vendredi.El Nino est en grande partie responsable d'un déficit pluviométrique extrême dans le vaste archipel d'Asie du Sud-Est entre juillet et octobre, ayant réduit les prélèvements saisonniers d'environ 50%, indique ce rapport établi par des scientifiques du groupe World Weather Attribution (WWA).«Les températures saisonnières, d'août à octobre, ont été marquées par le changement climatique, principalement dues à la combustion des énergies fossiles, qui a rendu la chaleur saisonnière environ 1,6 C plus intense», indiquent les chercheurs. «Le dégagement d'origine humaine a rendu ces conditions atmosphériques (propices aux incendies) environ trois fois plus probables, tout en les rendus plus intenses», selon le rapport. Les chercheurs ont également souligné que la déforestation et le drainage des tourbières, liés à l'agriculture et à l'exploitation minière et forestière, ont largement contribué à cette catastrophe liée aux incendies. La fumée des feux de forêt a rendu malades des centaines de milliers de personnes en Indonésie, qui ont inhalé des fumées toxiques et un exposé beaucoup d'autres personnes dans les pays voisins à des niveaux de pollution atmosphérique dangereusement élevés «Les paysages indonésiens ont radicalement changé au cours des 30 dernières années, le drainage intensif des tourbières et la déforestation ont créé des paysages qui peuvent être extrêmement vulnérables aux départs de feu», a expliqué le météorologue Pramudhian Firdaus, du groupe de recherche sur les incendies de forêt FLARE, qui figure parmi les chercheurs ayant produit ce rapport de WWA.«Ces résultats montrent à quel point la réduction des émissions, tout comme la protection durable des forêts et des tourbières, jouent un rôle important dans l'absorption des risques futurs», a-t-il souligné.

Les Verts battent Togo dans la douleur

Hemdani face à un premier **véritable** test

La sélection nationale a assuré l'essentiel face au Togo en décrochant une précieuse victoire lors de la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2027.



Une victoire certes acquise dans la difficulté, mais qui permet aux Verts de conforter leur position dans la course à la qualification et d'aborder avec davantage de sérénité le déplacement à Lomé, prévu ce mardi pour le compte de la quatrième journée. Cette rencontre a toutefois été particulière à plus d'un titre, notamment en raison des nombreuses absences qui ont considérablement compliqué la tâche du sélectionneur national, Brahim Hemdani.

En effet, pas moins de six joueurs susceptibles de prétendre à une place de titulaire manquaient à l'appel, soit la moitié de l'effectif aligné au coup d'envoi. Une situation qui a contraint le staff technique à revoir plusieurs de ses plans, particulièrement dans le secteur défensif. Privé de trois éléments importants dans ce compartiment, Hemdani a dû procéder à plusieurs réajustements, avec notamment l'intégration de Mohamed Azzi sur le flanc droit, fraîchement arrivé en sélection, tandis que la charnière centrale a été confiée à une association inédite composée d'Abada et de Touba. Le capitaine Bensebaïni a, quant à lui, retrouvé le couloir gauche. Une défense remaniée qui a forcément manqué de repères par moments, mais qui a réussi à tenir bon dans les circonstances du match.

Sur le plan individuel, Azzi a laissé entrevoir des choses intéressantes, notamment en première période, où il a affiché une bonne complémentarité avec Hadj Moussa. Pour une première apparition dans un contexte aussi particulier, le jeune défenseur a montré de bonnes dispositions et de l'engagement. Abada a, de son côté, confirmé qu'il pouvait être un élément précieux dans l'arrière-garde algérienne.

Bentaleb, seul véritable régulateur au milieu

Dans l'entrejeu, Nabil Bentaleb a assumé le rôle de plaque tournante attendu. Disponible et appliqué dans l'orientation du jeu, il a tenté de donner de la cohérence aux mouvements de son équipe. Toutefois, son travail n'a pas toujours trouvé le prolongement souhaité auprès de ses partenaires. Chaïbi a eu du mal à peser durablement sur les débats, tandis qu'Ibrahim Maza, habituellement capable d'apporter de la créativité et de la percussion, a semblé émoussé. Le jeune milieu offensif n'a pas affiché toute sa fraîcheur ni son influence habituelle, ce qui a limité les possibilités algériennes dans les phases de construction.

Devant, le constat est également mitigé. Gouiri a beaucoup décroché et multiplié les déplacements pour participer à l'élaboration du jeu, mais cette tendance à dézoner l'a parfois éloigné de la surface adverse. Amoura, malgré une activité importante et une volonté manifeste de provoquer, n'a pas non plus réussi à faire suffisamment de différences dans le dernier geste. Les Verts ont ainsi éprouvé des difficultés à installer une véritable domination offensive.

Mastil, l'une des grandes satisfactions

Dans une rencontre où plusieurs secteurs ont connu des difficultés, le gardien Mastil a constitué l'une des principales satisfactions algériennes. Auteur de plusieurs interventions déterminantes, il a sauvé son équipe à des moments importants et largement contribué à la préservation du résultat. Son rendement mérite d'être souligné, d'autant qu'il contraste favorablement avec ses précédentes prestations lors du stage de septembre-octobre et des deux rencontres disputées face à la Zambie et au Burundi. Cette fois, le portier a répondu présent, faisant preuve de concentration et d'autorité dans ses interventions.

Au final, cette victoire, même arrachée dans la douleur grâce à une réalisation inscrite dans le dernier quart d'heure, reste une excellente opération comptable. Dans une rencontre où les automatismes ont parfois fait défaut et où les nombreuses absences ont pesé sur le rendement collectif, l'essentiel était de prendre les trois points. Les Verts y sont parvenus, mais devront rapidement corriger certaines insuffisances, notamment dans l'animation offensive et la maîtrise du jeu.

Car le plus difficile reste peut-être à venir. La manche retour face au Togo, programmée ce mardi à Lomé, s'annonce comme un rendez-vous autrement délicat.

L'EN devra faire preuve de davantage de maîtrise, de rigueur et d'efficacité pour confirmer son succès et poursuivre sur cette dynamique positive. La délégation algérienne a d'ailleurs rallié Lomé hier afin de prendre ses quartiers et de bénéficier d'un temps d'adaptation aux conditions locales, à moins de 48 heures de cette quatrième journée.

H.M.

Hemdani :
«Il fallait gagner »

«Le plus important pour nous était de gagner ce match, pour conserver la première place de notre groupe, et nous sommes heureux d'avoir atteint cet objectif, même si c'était laborieux. Ce qui a manqué aujourd'hui, c'est une meilleure animation offensive. Je pense qu'on a manqué de verticalité, et c'est ce qui a retardé l'inscription du but victorieux. Dans trois jours, nous allons affronter le même adversaire, et je m'attends à ce que ce soit encore plus difficile qu'aujourd'hui, surtout que les conditions de jeu seront nettement plus défavorables. Non seulement nous jouons en déplacement, mais le match aura lieu en milieu de journée, dans un climat humide. Nous serons appelés aussi à jouer avec peu de récupération et peu de préparation, sans parler du voyage, qui sera probablement fatigant. Cela dit, c'est comme ça, et on doit faire avec. Encore une fois, pour espérer réussir un bon résultat à Lomé, on doit être le meilleur dans l'animation du jeu offensif. C'est indispensable»

Adil Boulbina :
«Beaucoup disaient que je n'allais pas être pas convoqué»

Au sortir d'une rencontre qui a demandé de la patience aux Verts, l'attaquant algérien Adil Boulbina a livré un discours empreint de détermination. Entre satisfaction collective, hommage à une figure emblématique et réponse à ses détracteurs, Adil Boulbina n'a éludé aucun sujet.Présent en zone mixte après la victoire de l'Algérie face au Togo (1-0), Adil Boulbina a d'abord retenu l'essentiel : les trois points. Conscient que la sélection traverse une période particulière, l'attaquant a insisté sur l'importance de continuer à avancer collectivement. « Nous avons remporté les trois points, et c'est le plus important. Nous sommes dans une phase de transition et nous espérons tout donner pour réussir », a-t-il déclaré.

Le joueur a également évoqué la présence d'Aïssa Mandi, invité d'honneur de cette rencontre. Un moment particulier pour les joueurs, qui ont tenu à rendre hommage à l'ancien capitaine des Verts. « C'était un grand événement. C'est une icône de l'équipe nationale. Sa présence nous a motivés et nous ne l'avons pas déçu », a confié Boulbina.

Interrogé sur sa situation en sélection et les éventuelles divergences de perception entre les supporters et le staff technique, l'attaquant a rappelé qu'il restait entièrement disponible pour représenter son pays. « Je suis toujours à la disposition de l'équipe nationale, peu importe le club dans lequel je joue. Peut-être que les supporters ont leur propre vision, tandis que le sélectionneur en a une autre », a-t-il expliqué Enfin, Boulbina a tenu à répondre aux critiques concernant son choix d'évoluer dans les championnats du Golfe, notamment au Qatar et en Arabie saoudite. L'attaquant assure ne pas être affecté par les commentaires négatifs et préfère se concentrer sur ses performances. « Les critiques ne me touchent jamais, car je connais mes capacités. Beaucoup disaient que si je partais dans des championnats comme ceux du Qatar ou de l'Arabie saoudite, je ne recevrais plus de convocations. Mais Al Hamdoulillah, je suis là et j'ai tout donné », a-t-il conclu.



Qualifications BAL-2027 (Division Ouest - Elite 16)

L'aventure du NB Staouéli **s'achève** en demi-finales

Le Nadi Basket-ball Staouéli, représentant algérien à la phase «Elite 16» de la Division Ouest des qualifications à la Basketball Africa League (BAL-2027), a été éliminé en demi-finales, après sa défaite devant les Ivoiriens de JCA Kings sur le score de 76 à 63, samedi à Abidjan.

Les joueurs de Staouéli, qui espéraient atteindre la finale pour valider une qualification à la phase finale de la compétition continentale, n'ont pas réussi à franchir l'obstacle ivoirien, malgré un premier mi-temps disputé, conclure avec un retard de deux points (37-39).

Après avoir concédé le premier quart-temps (18-21), les Algériens ont réagi dans la deuxième période (19-18), avant de céder après la pause, notamment lors du troisième quart-temps, remporté par JCA Kings (16-9). Les Ivoiriens ont ensuite confirmé leur avantage dans le dernier quart-temps (21-17), scellant leur victoire avec trois points d'écart.

Dans l'autre demi-finale, les Libyens d'Al-Ittihad de Tripoli ont dominé les Maliens du Stade Malien (90-71), validant leur qualification pour la finale. Pour rappel, le NB Staouéli avait terminé la phase de groupes à la deuxième place de la poule B avec cinq points, après deux victoires contre une défaite. Les Algériens avaient successivement perdu face à Al-Ittihad de Tripoli (59-98), avant de battre Espoir Basket-ball du Gabon (66-59) et Nabaya Sofas de Guinée (83-54).

AMICAL
Le Brésil pète les plombs face au Japon

Jour de retrouvailles samedi à Singapour. Le Brésil et le Japon s'affrontaient en match amical cinq mois après une opposition en seizième de finale de la Coupe du monde et une qualification de la Seleçao pour les huitièmes (victoire 2-1). Cette fois, c'est la sélection nippone qui s'est imposée 3-2 à l'issue d'un match qui n'avait rien d'amical.

Le Japon mène rapidement 2-0 grâce à des buts de Takefusa Kubo et du Lyonnais Keito Nakamura. Le Brésil se relance à la demi-heure de jeu grâce à un premier but exceptionnel de Vinicius Jr, auteur d'une mine en pleine lucarne. En jambes, l'attaquant du Real Madrid égalise après la pause sur un autre petit bijou, dans le pur style Vini, mélange de technique, de vitesse et de puissance. Un doublé pour rien puisque Tatsuhiro Sakamoto offre la victoire aux Japonais dans le temps additionnel. Un but qui a rendu furieux les Brésiliens qui réclamaient une faute sur Joao Gomes au début de l'action. En vain, la VAR confirmant la décision de l'arbitre, Jansen Foo.

La rencontre s'est terminée dans la confusion, notamment sur le banc de touche de la Seleçao. L'arbitre a expulsé Raphinha pour protestation alors que celui qui était capitaine avait été remplacé à la 71e par Endrick, lui aussi en colère au coup de sifflet final au point d'être retenu par Vinicius. Les deux attaquants ont écopé d'un carton jaune. Comme s'il n'y avait pas eu assez de biscottes, outre Raphinha, un carton rouge a aussi été adressé au sélectionneur du Brésil Carlo Ancelotti, entré sur la pelouse pour protester. L'arbitre a dû quitter le terrain sous escorte policière.

Raphinha s'est excusé pour son expulsion après le match: "Il m'est parfois difficile de me contrôler après, selon moi, beaucoup d'erreurs d'arbitrage pendant le match, a déclaré à Globo l'attaquant du Barça. J'ai essayé de lui parler à plusieurs reprises, mais à aucun moment je n'ai eu l'impression qu'il était disposé à m'écouter. C'est inacceptable. Pour moi, leur premier but était entaché d'une faute. Il y a eu un penalty en première mi-temps et une faute flagrante sur João (sur le troisième but)."

Le Brésil tentera de réagir mardi à Singapour face au pays hôte, tandis que le Japon affrontera le Paraguay.



Présidence de la FIFA
Voie **ouverte** pour Infantino ?

Le nom d'Arsène Wenger circule avec insistance ces derniers jours. L'ancien entraîneur d'Arsenal dispose de nombreux soutiens et certains proches de son entourage aimeraient le voir se lancer dans la bataille.

Son profil a de quoi séduire: une figure respectée du football mondial, une expérience immense et une reconnaissance qui dépasse largement les frontières européennes.

Mais le principal intéressé hésite et ne devrait pas se lancer, a-t-on appris, confirmant une information de L'Equipe. Aujourd'hui en poste à la FIFA, où il a notamment travaillé avec Gianni Infantino, Wenger ne semble pas forcément animé par l'envie de prendre la place du président actuel. À 77 ans, aurait-il encore l'énergie nécessaire pour mener une campagne, affronter les oppositions et surtout prendre à bras-le-corps les nombreux dossiers qui attendent le prochain patron du football mondial? La tendance forte est qu'il ne se présente pas.

Pourtant, sur le papier, l'Alsacien apparaît comme l'un des profils les plus consensuels pour tenter de faire vaciller Infantino.

L'Europe divisée, Infantino solidement installé

Car le véritable problème de l'opposition se situe ailleurs: dans les rapports de force politiques. En Europe, Gianni Infantino compte de véritables adversaires, à commencer par Aleksander Ceferin, le président de l'UEFA.

Mais même au sein de son propre camp, certains soutiens potentiels ne font pas l'unanimité. La candidature du Hongrois Sandor Csanyi évoqué ces dernières semaines dans les discussions ne rassemble pas forcément.

A l'inverse, Infantino peut s'appuyer sur une coalition internationale particulièrement solide. Son soutien apparaît quasiment unanime en Afrique, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient. En Asie et en Océanie, il bénéficie également d'un appui très majoritaire.

Selon les soutiens annoncés, le président sortant pourrait déjà compter sur plus de 180 voix sur les 211 fédérations membres de la FIFA. Un rapport de force considérable, qui laisse peu de place au suspense. Dans les faits il devrait en tout cas largement avoir les 106 voix pour être élu.

Une réélection qui semble déjà se dessiner

A mesure que l'échéance approche, le scénario d'une nouvelle victoire de Gianni Infantino prend donc de l'épaisseur. Les critiques sur sa gouvernance, les controverses et les tensions avec une partie du football européen ne semblent pas, pour l'instant, remettre en cause son assise internationale. De nombreuses fédérations soutiennent Infantino parce qu'il a ouvert davantage les grandes compétitions aux petites nations, leur offrant plus de visibilité, de ressources et de chances de participer au football mondial.L'Europe peut-elle encore faire émerger un candidat capable de fédérer au-delà de ses frontières? Ou la bataille est-elle déjà perdue avant même d'avoir commencé?

Une chose est certaine: sans adversaire crédible et sans coalition suffisamment puissante, Gianni Infantino semble avoir une nouvelle fois toutes les cartes en main pour prolonger son règne à la tête du football mondial.



MLS
Un trophée individuel pour Griezmann

Des débuts remarqués en MLS. Arrivé cet été à Orlando en provenance de l'Atlético de Madrid, Antoine Griezmann s'est rapidement intégré, totalisant déjà 14 buts et sept passes décisives cette saison dans le championnat nord-américain. Le Français (35 ans) fait partie des trois nommés pour le prix du meilleur nouveau joueur de la ligue, à l'issue de la phase régulière.

Le Brésilien Guilherme, qui a signé à Houston en janvier dernier, est un autre candidat. L'attaquant affiche lui un total de 16 buts et huit passes décisives, en 31 rencontres disputées. Joueur de Kansas City depuis cet été, le Brésilien André Luiz complète la liste des nommés. Il présente de son côté un bilan de huit buts et trois passes décisives, en 13 matchs.

Dans le sillage d'Antoine Griezmann, Orlando a terminé à la huitième place de la Conférence Est, synonyme de qualification pour le premier tour des play-offs. "Grizou" et ses coéquipiers joueront jeudi prochain contre Cincinnati, dans un match couperet. L'Inter Miami de Lionel Messi est le tenant du titre de la compétition.

Antoine Griezmann n'est pas le seul Français à avoir été sélectionné pour les récompenses de la MLS. Le technicien Yoann Damet, qui a pris la tête de St Louis City, est parmi les trois candidats pour le prix d'entraîneur de l'année. Troisième de la Conférence Ouest, son équipe a remporté la Coupe des États-Unis en octobre.

Double MVP en titre, Lionel Messi brigue de son côté un troisième trophée individuel dans le championnat nord-américain. L'Argentin a déjà terminé meilleur buteur de la saison régulière, avec 29 buts. Il sera le favori face à Evander, Guilherme, Hany Mukhtar et Cavan Sulli-

Portugal
Leão **reprendra** le numéro de Ronaldo

Le numéro 7 de Cristiano Ronaldo a trouvé un nouveau porteur en sélection portugaise. Après 23 années passées sous les couleurs de la Seleção, la légende lusitanienne a officiellement mis un terme à sa carrière internationale début novembre, à l'âge de 41 ans, sur fond de tensions avec son ancien sélectionneur Jorge Jésus. Une page se tourne pour le Portugal, qui doit désormais attribuer l'un des maillots les plus emblématiques de son histoire.

Joueur le plus capé de l'histoire du football international avec 234 sélections, mais également meilleur buteur de toutes les sélections mondiales avec 146 réalisations, Cristiano Ronaldo laisse derrière lui un héritage considérable. Son numéro 7, indissociable de son nom et de ses exploits avec le Portugal, doit désormais trouver de nouvelles épaules pour porter le poids de cette histoire.

Pour la rencontre de ce samedi soir face au Danemark, en Ligue des nations, c'est Carlos Forbs qui portera le numéro 7. L'ailier du Club Bruges récupère ainsi, au moins temporairement, le maillot laissé vacant par Cristiano Ronaldo depuis l'annonce de sa retraite internationale. Une première attribution qui ne devrait toutefois pas être définitive. Le choix de Carlos Forbs semble davantage répondre à une solution ponctuelle pour ce rassemblement qu'à une volonté de désigner immédiatement le successeur de l'ancien capitaine portugais.

Le numéro 7 pourrait donc rapidement changer de propriétaire après cette rencontre. Selon les informations du quotidien portugais A Bola, le numéro 7 devait initialement revenir à Rafael Leão. L'ailier, qui évolue du côté de Galatasaray, est cependant absent de ce rassemblement en raison d'une blessure. Il ne pourra donc pas profiter de cette fenêtre internationale pour récupérer le maillot emblématique.



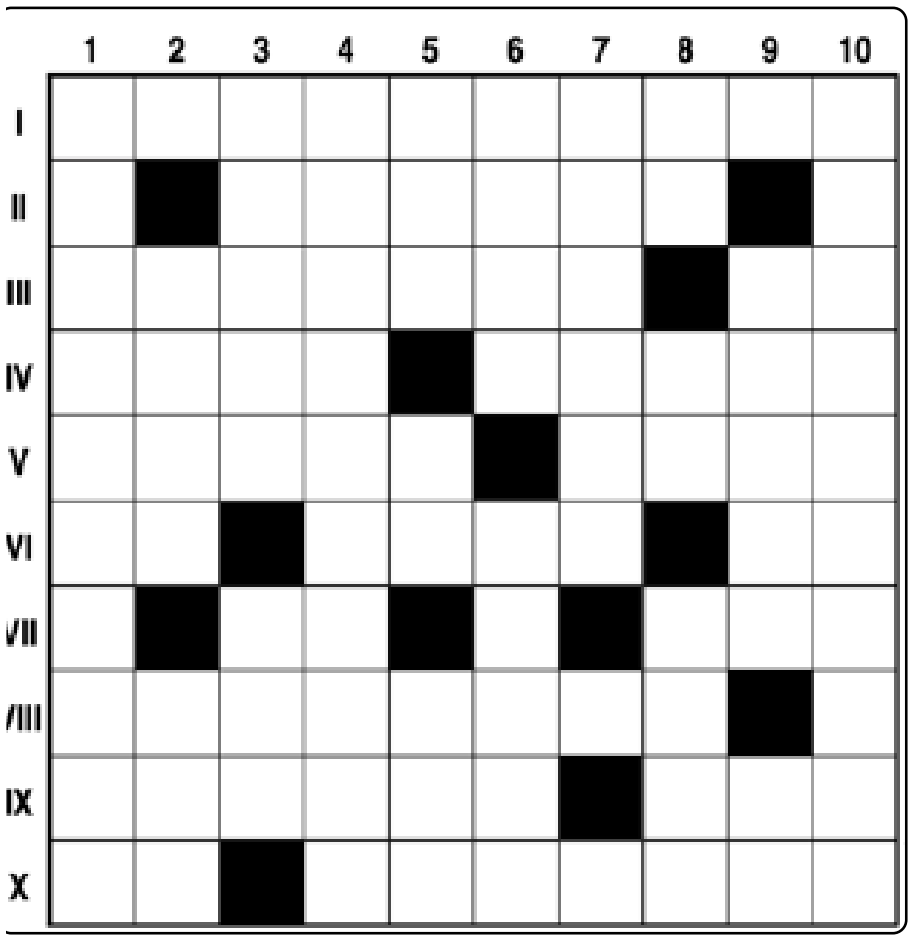
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

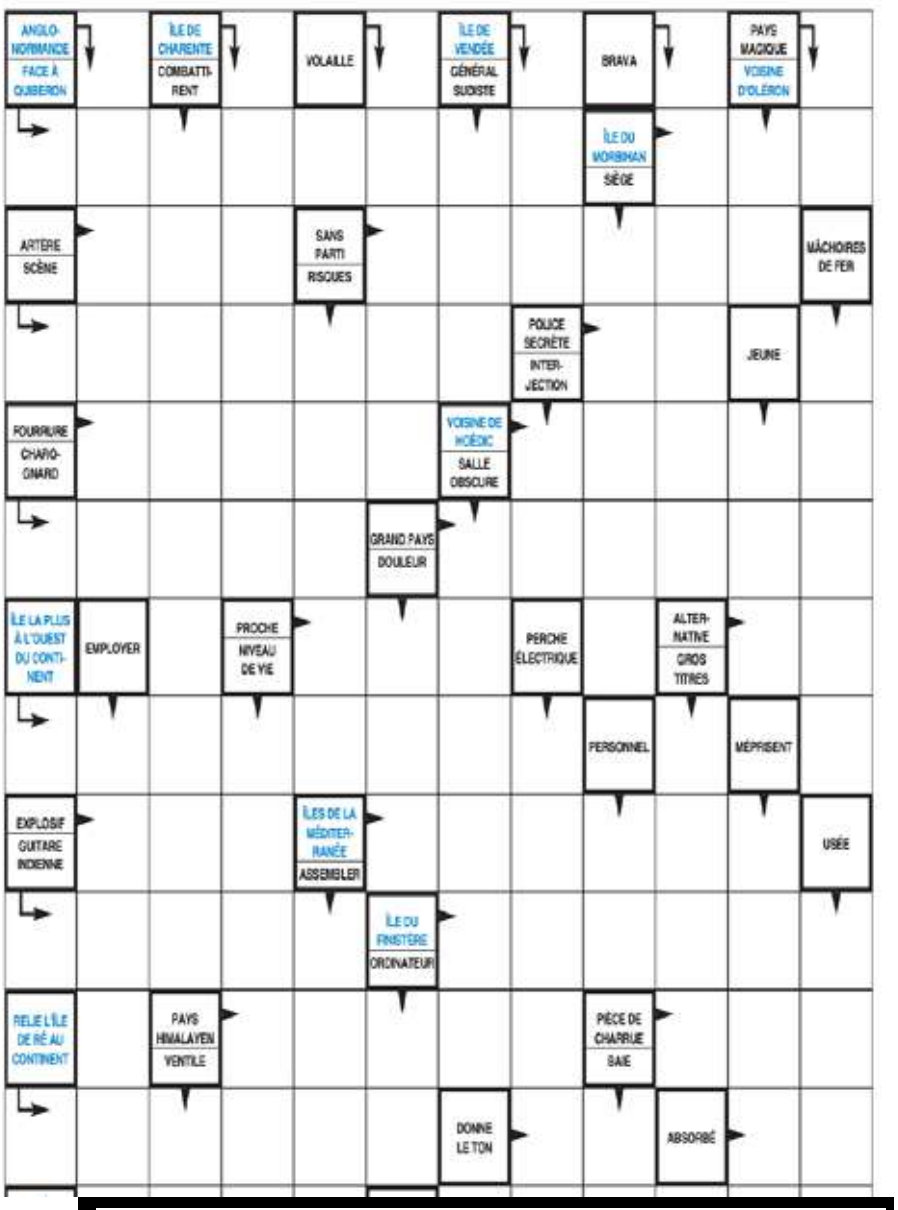
. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords les mers pollués. III. Fîmes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. /. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement. !. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi. 3. Début de journée. Diplôme. 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader. 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. 6. Transpiration. Bouleverse. 7. Mettre à l'épreuve. 8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ? 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier. 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO

8			6	2	1			4
	5				8	6		
				3				
5		7					6	
	8	3				4	9	
	4					2		3
				1				
		2	9				3	
1			4	6	5			7

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : Hermione Granger

ALPES
ANGES
ANTIBES
BAIE
CAGNES
CANNES
CARLTON
CHIC
CLIMAT
CROISETTE
ESTEREL
FESTIVAL
GOLFEJUAN
GRASSE
HIVER
ISOLA
LABOCCA
LERINS
MAJESTIC
MALMAISON
MANDELIEU
MARTINEZ
MENTON
MERCANTOUR
MOUGINS
NICE
NUIT
PLAGE
PROVENCE
RIVIERA
SAINTEMARGUERITE
SAINTHONORAT
SIAGNE
TINEE
VALLAURIS
VENT
VESUBIE
VILLAS

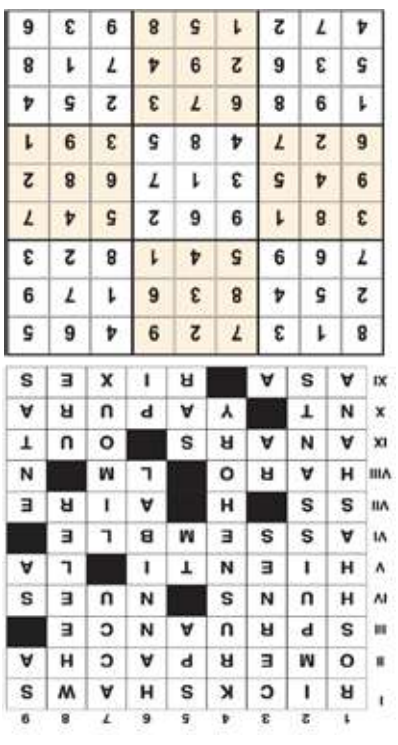
E M L A B O C C A N N E S S A R G L
T A C L I M A T N O S I A M L A M P
T R N A U J E F L O G V I L L A S L
E T I R E U G R A M E T N I A S A A
S I P R O V E N C E E S T E R E L G
I N B P I N S I B A C I H C A B E E
O E S U O V T N L A N M O U G I N S
R Z E T S S I O I E I T N U I T G S
C L N E E E S E E R D E O E M N A E
E E G J H I V E R D E N R U C A I P
M N A F E S T I V A L L A U R I S L
A M C A R L T O N V E N T M O R N A

SOLUTION

SUDOKO

6	3	9	8	5	1	2	7	4
8	1	7	4	9	2	6	3	5
4	5	2	6	7	3	8	9	1
1	9	3	5	8	4	7	2	6
2	7	5	3	1	6	4	8	9
3	8	6	2	4	9	5	1	7
7	6	8	1	3	5	9	4	2
9	4	1	7	6	8	3	5	2
5	2	4	9	2	7	1	6	8

LES MOTS CROISÉS



LES MOTS FLÉCHÉS



Nouvelle institution musicale

L'Algérie se dote de son Orchestre **philharmonique** international

La création de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie est désormais officielle. Au-delà des concerts, cette nouvelle formation entend offrir des débouchés aux jeunes musiciens, promouvoir le patrimoine musical national et faire entendre la musique algérienne sur les scènes internationales.



PAR NASSIM TERKI

La création de l›Orchestre philharmonique international d›Algérie vient de franchir une étape officielle avec la publication du décret exécutif n° 26-351 du 3 novembre 2026 dans le dernier numéro du Journal officiel. Signé par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, ce texte fixe le statut de cette nouvelle formation, placée sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, dirigé par Malika Bendouda.

L›orchestre est constitué sous la forme d›un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l›autonomie financière. Le décret précise les conditions de son organisation et de son fonctionnement.

Selon l›article 4, sa mission ne se limitera pas à donner des concerts. Il devra aussi interpréter, promouvoir et préserver les œuvres musicales algériennes et internationales, organiser des manifestations artistiques, produire de nouvelles compositions symphoniques et contribuer à la formation et à la découverte de jeunes talents. Le texte prévoit également des partenariats avec des institutions musicales en Algérie et à l›étranger.

Pour le maestro Mohamed Amine Kouider, chargé de la direction artistique, l›orchestre peut aussi servir la diplomatie culturelle du pays. Il s›agit, explique-t-il, de faire connaître le répertoire classique universel tout en donnant une place à la musique algérienne auprès des grandes formations symphoniques internationales. L›objectif est également de faire entendre une identité musicale nationale, sans rester à l›écart des standards internationaux.

Salim Dada, compositeur, chercheur et chef d›orchestre, accueille cette création comme une décision attendue depuis longtemps. Il y voit « un véritable rattrapage historique et une correction institutionnelle indispensable pour nos jeunes talents ».

Il rappelle que les instituts de musique ont formé, au fil des années, de nombreux instrumentistes, mais que les débouchés professionnels sont restés limités. Beaucoup n›ont pas trouvé de cadre leur permettant de vivre de leur métier. Le statut d›EPIC pourrait changer cette situation en offrant aux musiciens un emploi plus stable. Jusqu›ici, les formations orchestrales étaient souvent constituées pour des occasions précises, notamment les cérémonies et les commémorations officielles.Reste la question du répertoire. Pour Salim Dada, l›intégration des traditions musicales algériennes dans l›écriture symphonique demande un travail sérieux. Les quarts de ton, les polyrythmies et les maqâms ne peuvent être transposés sans précaution. Il faudra mener des recherches et trouver les bonnes techniques d›orchestration pour respecter leurs particularités.Le chef d›orchestre estime aussi que la nouvelle formation ne doit pas se contenter de reprendre des œuvres existantes. Elle devra faire appel aux compositeurs contemporains et leur commander des créations originales. C›est aussi par ce travail que l›orchestre pourra trouver sa place et contribuer à faire connaître la musique algérienne au-delà de ses frontières.

FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA

Petr Václav à Alger pour accompagner de jeunes scénaristes

L›écriture d›un film ne se résume pas à une bonne idée. C›est tout un travail qui va de la construction du récit à la préparation du tournage. C›est autour de ces différentes étapes que l›Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) organise, du 15 au 25 novembre, un atelier d›écriture de scénario à Dar Abdellatif, à Alger. La formation sera encadrée par le réalisateur et scénariste tchèque Petr Václav.Intitulé « L'écriture d'un film : de l'idée au final cut », cet atelier s›adresse aux jeunes auteurs, réalisateurs et passionnés de cinéma qui souhaitent améliorer leur pratique de l›écriture et faire avancer leurs projets. Selon le communiqué de l›AARC, le nombre de participants sera limité à six ou huit personnes afin de permettre un travail suivi et des échanges directs avec l›intervenant.Le programme prévoit plusieurs séances consacrées aux différentes étapes de l›écriture. Les participants aborderont notamment la naissance d›une idée, la formulation de la prémisse, la construction du synopsis et la rédaction du scénario. Les cours théoriques alterneront avec des conférences participatives, des exposés, des discussions et des exercices de travail.

Les échanges porteront aussi sur les raisons qui poussent à faire du cinéma, le rôle du réalisateur dans un travail collectif et ses relations avec les différents collaborateurs, l›industrie cinématographique et le public. Les participants seront également amenés à travailler sur la construction des personnages, les dialogues, le casting et la recherche documentaire.

De l›écriture au montage

La formation ne s›arrêtera pas au scénario. Elle abordera également les différentes étapes de fabrication d›un film, du tournage au montage, en passant par le mixage. Les stagiaires pourront ainsi mieux comprendre les liens entre le travail d›écriture et les contraintes qui se présentent lors de la réalisation d›un film.Une projection d›une œuvre de Petr Václav est également prévue. Elle sera suivie d›une discussion au cours de laquelle le réalisateur reviendra sur les différentes étapes de sa fabrication. De la première idée à l›écriture, en passant par le financement, le casting, le tournage et la postproduction, jusqu›à sa présentation dans les festivals, il partagera son expérience avec les participants.À travers cette formation, l›AARC entend aider les jeunes créateurs à mieux maîtriser les outils de l›écriture et à développer leurs propres projets. L›atelier se déroulera en français. Les frais de participation sont fixés à 6.000 DA.Cette initiative s›inscrit dans la continuité des actions menées par l›agence en faveur de la formation et de la création cinématographiques. Parmi les précédentes expériences figure le Très Court Film Lab, consacré à l›accompagnement de projets de courts-métrages, ainsi qu›une résidence de développement de scénarios encadrée par le réalisateur Rabah Slimani.

Rédaction Culturelle

Mémoire et histoire dans les stations du métro d›Alger

Cent regards étrangers sur la Révolution algérienne

Des hommes politiques, des écrivains, des philosophes et des artistes de différents pays ont porté leur regard sur la Révolution algérienne. Leurs témoignages sont aujourd›hui réunis dans une exposition qui prend place dans les stations du métro d›Alger. À travers cent tableaux, l›association El Beyt pour la culture et les arts revient sur les paroles de personnalités qui ont marqué leur époque et exprimé leur admiration pour le combat du peuple algérien.

Organisée dans le cadre des festivités commémorant le 1er Novembre 1954, l›exposition intitulée « La Révolution algérienne vue par le monde : cent témoignages sur une révolution immortelle » se poursuivra jusqu›au 5 juillet 2027. Elle est présentée dans différents espaces publics et lieux fréquentés par les citoyens. Elle est actuellement visible dans les stations du métro d›Alger, où les voyageurs peuvent découvrir les témoignages réunis par les organisateurs.

Les cent tableaux sont répartis sur plusieurs stations, de la place des Martyrs jusqu›à El Harrach. Le parcours permet de découvrir, au fil des déplacements quotidiens, des déclarations de dirigeants politiques, de responsables étrangers et de personnalités issues des milieux intellectuels et artistiques.

« Le métro, espace public par excellence, s'ouvre à la mémoire, à un événement qui réunit histoire, art, culture », explique le président de l›association, Aboubaker Zemmal.

Parmi les personnalités citées figurent les présidents indonésien Ahmed Sukarno, guinéen Ahmed Sékou Touré, égyptien Anouar el-Sadate et américain John F. Kennedy. L›exposition rappelle également les prises de position d›Amílcar Cabral, figure de la lutte pour l›indépendance de la Guinée-Bissau, du dirigeant soviétique Léonid Brejnev, de Fidel Castro et du roi saoudien Fayçal.

D›autres témoignages sont attribués à des personnalités qui ont suivi ou soutenu la lutte algérienne, parmi lesquelles le militant français Alban Liechti, l›ancienne Première dame américaine Eleanor Roosevelt, l›homme d›affaires libyen El-Hadi Ibrahim El-Mushirqi, le médecin et combattant Pierre Chaulet et le révolutionnaire argentin Che Guevara.

Des philosophes, des écrivains et des artistes figurent également parmi les personnalités dont les propos sont présentés au public. C›est le cas du penseur palestino-américain Edward Said, des philosophes Bertrand Russell et Jean-Paul Sartre, ainsi que du penseur iranien Ali Shariati.

Les visiteurs peuvent aussi retrouver les paroles du poète syrien Adonis, de l›écrivain français Jean Genet, de la poétesse koweïtienne Souad al-Sabah, du romancier colombien Gabriel García Márquez, du poète palestinien Mahmoud Darwich et de son confrère syrien Nizar Qabbani. Le peintre espagnol Picasso figure également dans cette sélection.

Le monde du cinéma et des arts est représenté par le photographe argentino-français Adolfo Kaminsky, le réalisateur italien Pier Paolo Pasolini, le photographe serbe Stevan Labudović, connu pour ses images de la Révolution algérienne, le comédien égyptien Adel Imam, la chanteuse libanaise Fairuz et le cinéaste égyptien Youssef Chahine, entre autres.

Pour Aboubaker Zemmal, l›un des intérêts de cette initiative est de faire découvrir aux jeunes générations des personnalités dont les noms et les prises de position ne leur sont pas toujours familiers. « Notre objectif est de faire connaître ces personnages venus de divers horizons qui, pour la majorité, ne sont pas connus par les jeunes Algériens alors que cela appartient à notre histoire et à notre mémoire collective », souligne-t-il.

Le président de l›association rappelle également que plusieurs de ces personnalités sont évoquées dans les discours du président de la République. Certaines ont même donné leur nom à des lieux et édifices publics, comme le stade Nelson-Mandela à Alger. Il revient aussi sur les relations d›amitié et de coopération nouées par l›Algérie avec les pays de ces personnalités dès les premières années de l›indépendance, des liens qui se poursuivent aujourd›hui.

Après les stations du métro, l›exposition sera présentée à l›aéroport international d›Alger. D›autres espaces publics et plusieurs wilayas devraient ensuite l›accueillir, selon Aboubaker Zemmal.

À l›issue de ce parcours, l›association El Beyt prévoit de remettre les cent tableaux au Musée central de l›Armée nationale populaire pour leur conservation. Une manière de préserver ces témoignages et de les rendre accessibles au public au-delà de la durée de l›exposition.

« L'exposition s'est arrêtée à 100 personnalités, mais le nombre est plus important », précise enfin Aboubaker Zemmal. Une remarque qui rappelle que les témoignages internationaux sur la Révolution algérienne sont bien plus nombreux que ceux réunis dans cette première sélection.

Trait d'esprit

“J'ai toujours entendu dire à mes aïeux que celui qui ne sait pas saisir le bonheur quand il vient ne doit pas se plaindre quand il passe.”

Miguel de CARVANTES

Barbara Lefebvre condamnée pour avoir appelé à « vider Gaza »

Barbara Lefebvre, essayiste et chroniqueuse télé, a été condamnée vendredi à quatre mois de prison avec sursis. Le tribunal correctionnel de Paris l'a reconnue coupable de provocation à la haine, à la violence ou à la discrimination en raison de l'origine, pour des propos tenus le 20 février 2025 sur i24News. Elle avait notamment affirmé que des civils gazaouis étaient impliqués dans les attaques du 7 octobre, appelé à ce que cela soit « payé au prix fort », soutenu le plan Trump et demandé de « vider la bande de Gaza » une fois les otages récupérés, en ajoutant qu'il fallait que « ces gens-là aillent vivre ailleurs ». Les juges ont estimé que ces déclarations constituaient une exhortation à exclure physiquement les habitants de Gaza de leur territoire, en les présentant comme collectivement responsables des massacres.Elle a en revanche été relaxée du chef d'apologie de crime contre l'humanité. Barbara Lefebvre devra aussi verser 1 000 euros de dommages et intérêts à six associations parties civiles. Ces propos avaient déjà suscité de vives réactions : les sociétés des journalistes et les syndicats de RMC et BFMTV avaient demandé son retrait de l'émission Les Grandes Gueules.

Orpailleur clandestin abattu à Gara Djebilet

Un orpailleur clandestin de nationalité étrangère a été tué samedi soir dans la zone frontalière d'El-Hank, à Gara Djebilet, dans la 3e région militaire, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), publié hier. D'après le MDN, l'homme aurait refusé d'obtempérer aux sommations des militaires et tenté de prendre la fuite. Le détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a également récupéré un véhicule tout-terrain et du matériel d'orpaillage. Le ministère affirme que ces opérations s'inscrivent dans la lutte contre les activités illicites et la protection des richesses du pays.

Démantèlement d'un réseau de migrants clandestins à Rouiba

La police d'Alger a mis fin aux activités d'un réseau organisé spécialisé dans l'émigration clandestine. Grâce à des renseignements précis, les enquêteurs de Rouiba ont interpellé neuf personnes, dont le cerveau de l'organisation. Lors de l'intervention, les forces de l'ordre ont saisi deux embarcations, des moteurs, du carburant, des armes blanches et un véhicule. L'importance du réseau est marquée par la valeur globale des saisies, estimée à plus de 31 millions de dinars (3 milliards et 100 centimes). Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba pour répondre de leurs actes.

Farès Fellahi nommé directeur sportif de l'ES Sétif



La direction de l'ES Sétif a officialisé dimanche la nomination de Farès Fellahi au poste de directeur sportif. Il prend la suite de Farid Mellouli, ancien joueur du club, qui avait annoncé sa démission il y a plusieurs jours. La première tâche confiée à Fellahi consiste à constituer rapidement le staff technique de l'équipe. Il devra notamment trouver un entraîneur principal et ses adjoints dans les plus brefs délais. Les responsables du club lui ont d'ores et déjà adressé leurs vœux de réussite dans ces nouvelles fonctions. L'Entente traverse actuellement une période difficile sur le plan des résultats. Classé dixième de la Ligue 1 Mobilis avec seulement neuf points au compteur, le club cherche à redresser la situation au plus vite.

Incendies de végétation : trois foyers signalés

La Direction générale de la Protection civile a fait le point sur les incendies de végétation recensés dans le pays hier jusqu'à 13 heures. Au total, trois incendies ont été signalés. L'un a été maîtrisé, tandis que les secours poursuivaient leurs efforts pour venir à bout de deux autres foyers dans les wilayas de Boumerdès et d'Annaba.

La CNEP Banque enrichit son offre avec deux nouveaux services



La CNEP Banque a annoncé hier le lancement de deux produits conçus pour mieux répondre aux attentes de ses clients et suivre l'évolution du marché. Le premier baptisé Maktab@ tech s'adresse aux parents d'élèves ainsi qu'aux étudiants. Il permet de financer l'achat d'équipements informatiques mais aussi de bureaux et de meubles de rangement destinés à aménager un espace de travail. Le montant peut atteindre cinq cent mille dinars dans la limite de quatre-vingt-dix pour cent du prix d'achat. Le taux d'intérêt est fixé à quatre-vingt-cinq pour cent et le remboursement peut s'étaler sur trente-six mois. Cette offre concerne les élèves de tous les cycles ainsi que les apprenants de la formation professionnelle. Elle n'est accessible que par la plateforme numérique CNEP Market. Celle-ci propose un catalogue en ligne, la possibilité de simuler un crédit pour vérifier sa capacité d'endettement et un suivi complet du dossier. Le second produit nommé Cardless Agence fonctionne grâce à l'application CNEP Connect. Il permet aux titulaires de comptes chèques d'épargne ou commerciaux d'effectuer des retraits et des versements d'espèces dans n'importe quelle agence du réseau sans avoir besoin d'une carte bancaire. **R. N.**

L'EXPRESS

CEUTA

18 hauts responsables marocains identifiés pendant l'afflux massif

Le dernier rapport du Centre national de l'immigration et des frontières (CENIF) pointe du doigt 18 responsables civils et policiers marocains présents près de la frontière avec Ceuta les 30 et 31 juillet, au moment où environ 100 000 personnes ont tenté d'entrer en masse dans l'enclave. Leur présence a été établie grâce à des photographies et aux témoignages de migrants.



Parmi les figures les plus importantes figure Younes Tazi, wali (gouverneur) de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la plus haute autorité civile locale. À ses côtés, Mohamed El Oualidi, préfet de police de Tétouan, a été filmé en uniforme en train de donner des instructions sur l'avenue menant au poste frontière, puis repéré plus tard en civil. Le rapport situe également le pacha de Castillejos, Youssef El Hajji, ainsi que plusieurs caïds, chefs de sécurité et commandants de la police nationale marocaine (DGSN) dans la zone, certains en uniforme, d'autres en civil, dans des attitudes de contrôle, d'orientation ou de coordination. Selon le CENIF, ces responsables n'ont pas seulement assisté aux événements : plusieurs d'entre eux auraient activement guidé les migrants vers la mer pour qu'ils rejoignent Ceuta à la nage. Le rapport parle d'une coordination « supra-corporative » entre différentes forces de sécurité marocaines, ce qui dépasserait une simple présence fortuite. Le premier rapport du même service avait déjà qualifié l'opération de tentative de violation de l'intégrité territoriale espagnole, le prétexte migratoire n'étant qu'une couverture. Ces éléments ont été transmis à la juge María Tardón, qui enquête depuis septembre sur d'éventuelles responsabilités pénales. De son côté, la police de Ceuta a déclaré au magistrat que l'avertissement du CNI ne lui avait jamais été transmis par la délégation du gouvernement. **R. N.**

Tension vive et désertions dans les rangs marocains au Sahara occidental



L'armée marocaine se trouve actuellement en grande difficulté face aux actions menées par les combattants de l'Armée populaire de libération sahraouie. Plusieurs sources font état d'un climat de confusion marqué et d'un nombre croissant de désertions au sein de ses unités. Sur le terrain, la situation reste tendue. Des échanges de tirs ont eu lieu dans plusieurs secteurs, notamment autour d'Aglibat al-Foula Tarf Abdo et Jabal al-Zawiya. Les positions marocaines semblent maintenues en alerte permanente. Des tirs d'artillerie décrits comme irréguliers et particulièrement nourris ont été signalés. Des pièces automotrices de 155 mm de type M109 auraient été engagées tandis que des fusées éclairantes illuminaient la nuit pour tenter de repérer d'éventuelles infiltrations. Ces mouvements s'expliquent en grande partie par la crainte de voir des éléments de l'APLS s'introduire dans les lignes marocaines. Depuis la rupture du cessez-le-feu de 1991 en novembre 2020, les hostilités n'ont jamais réellement cessé. Les informations faisant état de bombardements, de mouvements de troupes et de pertes continuent de circuler régulièrement. Selon les mêmes sources, l'état de désorganisation qui touche certaines unités marocaines serait accentué par des problèmes de commandement. Des désertions se multiplieraient tandis que les pertes humaines et matérielles resteraient importantes. Cette instabilité militaire persistante rappelle une fois de plus qu'aucune issue durable ne pourra être trouvée sans un règlement fondé sur le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même. ■